



1% d'art, 100% patrimoine :
LE LYCÉE ALAIN



À L'OCCASION des Journées européennes du patrimoine 2025, les Archives municipales d'Alençon proposent une rétrospective consacrée à René Letourneur, sculpteur emblématique du ^{xx}e siècle, ainsi qu'à l'histoire du lycée Alain, établissement public portant le nom du philosophe Alain (Émile Chartier), qui y fut élève et marqua durablement la vie éducative et culturelle de la ville.

Cette exposition en deux volets témoigne, dans un premier temps, de l'évolution de l'enseignement secondaire à Alençon. Elle s'attarde ensuite sur la politique de la commande publique, à travers le dispositif du 1% artistique appliqué aux projets de construction scolaire.

Plusieurs œuvres du sculpteur sont présentées, notamment des maquettes et études récemment acquises lors d'une vente aux enchères. Ces pièces viennent enrichir un ensemble déjà visible dans l'espace public alençonnais, illustrant la place importante de l'artiste dans le paysage urbain local.

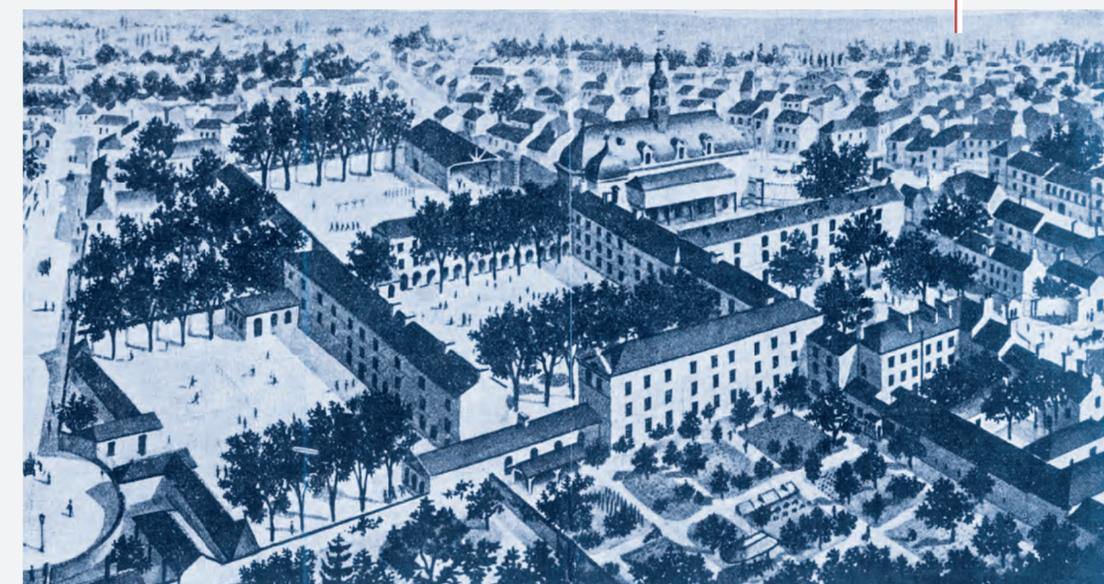
À cette occasion, Jean Letourneur, fils de l'artiste, a fait don à la Ville de 55 dessins : études préparatoires, croquis de recherche, esquisses... Ces œuvres graphiques, étroitement liées aux sculptures exposées, offrent un éclairage précieux sur le processus de création. Elles dévoilent l'univers d'un artiste profondément attaché à l'harmonie des formes, au mouvement et à la matière.

L'exposition propose ainsi un regard renouvelé sur l'œuvre de René Letourneur, en croisant sculptures monumentales, acquisitions récentes et documents d'atelier.

Le service des Archives municipales remercie la famille de René Letourneur pour ce don exceptionnel, et vous invite à découvrir ou redécouvrir ce patrimoine artistique et éducatif à travers cette exposition unique.

*Lycée d'Alençon,
vue panoramique*

extrait du bulletin annuel de
l'Association des anciens élèves
et professeurs du lycée Alain,
AMA 7111



PLAN DE REPÉRAGE DU LYCÉE ALAIN

- A. Préau
- B. Cour nord
- C. Salle d'études
- D. Aile de la chapelle
- E. Études
- F. Jardin potager
- G. Aile du réfectoire
- H. Cour centrale



- I. Aile de la bibliothèque
- J. Jardin de la bibliothèque
- K. Bâtiment central
- L. Administration
- M. Cour d'honneur
- N. Lingerie
- O. Cour d'équitation
- P. Bibliothèque municipale
- Q. Annexe

Ci-contre :
Le lycée d'Alençon, carte postale n°100, édition Jeanne, Alençon, sd,
14 x 9 cm, AMA 4F12005 | Cour du lycée Alain, photographie noir et
blanc, sd, 27 x 20,9 cm, AMA 17F18685 | La Jeunesse, embase de mât
du lycée Alain, photographie noir et blanc, tirage papier 21 x 29,7 cm,
collection particulière René Letourneur, AMA 5926-32.

UN COLLÈGE DES JÉSUITES

Une première institution éducative pour la ville d'Alençon

En 1544, le projet d'un établissement éducatif est évoqué mais ce n'est que le 1^{er} octobre 1623 qu'il prend forme. Les jésuites ouvrent leur premier établissement dans le quartier Saint-Léonard (rue du Château). Toutefois, les locaux deviennent

rapidement inadaptés car trop exigus et vétustes. Le 13 février 1637, le roi Louis XIII accorde aux jésuites le Petit Parc du château d'Alençon. Une donation qui est enregistrée par le parlement de Rouen, le 28 août 1643. En 1651, le collège reçoit le statut de fondation royale, renforçant ainsi sa légitimité et son rayonnement. Le 23 mai 1672, François Fouquet, archevêque de Narbonne et frère du surintendant des Finances, Nicolas Fouquet, est assigné à résidence à Alençon. Il acquiert un hôtel particulier, «Le Pelletier de Bellegarde», situé rue du Marché-aux-Porcs (actuelle rue du Collège), en copropriété avec les jésuites. À sa mort, en 1675, les jésuites récupèrent pleinement la propriété. Ils achètent un jardin et trois maisons pour construire une nouvelle église. Ils obtiennent l'autorisation d'encastrer le chevet (extrémité du chœur d'une église, au-delà du maître-autel) dans les murailles de la ville, à condition d'en assurer la restauration. En avril 1684, les lettres patentes de Louis XIV autorisent les jésuites à démolir les lieux inhabités qui se trouvent derrière le château et notamment la petite chapelle Saint-Joseph, afin d'employer les matériaux à la construction d'une église dans le collège.



Plan de la ville et faubourg d'Alençon

lithographie Herissey fils sc [1745], AMA 1F1

Plan du grand parc d'Alençon (1678)

AMA 1512



C enclos et chapelle St-Joseph

Construction de l'église Saint-Joseph, une architecture atypique de la Contre-Réforme • 1679-1708

L'église Saint-Joseph est un exemple d'architecture religieuse influencée par la Contre-Réforme catholique, mouvement de réaction contre le protestantisme. Construite par les jésuites à partir de 1679, l'église répond aux besoins de cette époque : attirer les fidèles vers la «bonne religion» grâce à une architecture fonctionnelle et symbolique. L'édifice se distingue par une nef unique large, permettant à tous de suivre l'office, un transept réduit, deux chapelles latérales, une abside polygonale (le chevet) tournée vers l'occident (contraire à l'orientation liturgique traditionnelle).



L'éclairage est maximal grâce à des vitrages blancs dépourvus de tous vitraux. Elle reflète une symbolique forte, avec un toit à l'impériale évoquant la puissance et l'élévation spirituelle. L'ensemble est coiffé d'un toit en ardoise, élégant et sobre, dont la forme bombée évoque la majesté des dômes baroques dans

leur version française. Au sommet s'élève une lanterne octogonale, elle-même surmontée d'un clocheton en zinc. Ce couronnement accentue la verticalité amorcée par les pilastres. Les deux niveaux de la façade sont réunis par de puissants pilastres monumentaux, qui assurent une continuité verticale et structurent fermement l'ensemble. L'avant-corps central abrite une porte à deux vantaux rappelant l'identité du lieu. L'église demeure affectée au culte jusqu'en 1792.

La bibliothèque

carte postale n° 80, G. Artaud éditeur, Nantes, sd, AMA 4FI811



1. Blason de la ville d'Alençon

2. Consécration de l'église : "SJ" pour Saint Joseph

Porte de la bibliothèque

carte postale n°140, LL, AMA 4F2677



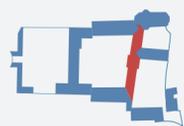
La bibliothèque municipale et le lycée (1975)

photographie, AMA 17F3765



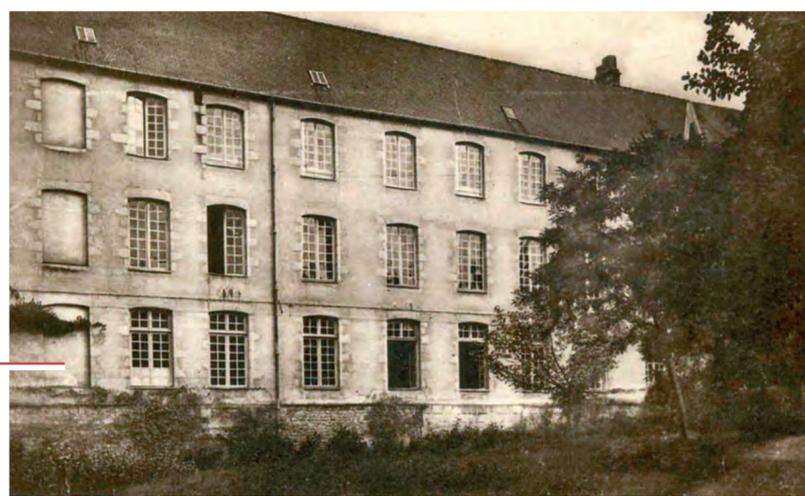
Réhabilitation du corps de logis (1975)

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 17F13779



Le lycée

carte postale n° 227, C^o des arts photomécaniques, Paris, AMA 4F1803



Le corps de logis

Le corps de logis, élevé en 1727 (actuelle entrée de la médiathèque et du musée), constitue le seul vestige subsistant du collège des Jésuites. Il jouxte la partie méridionale de la nef. Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée, deux étages ainsi qu'un étage de comble. Il abritait les logements des professeurs ainsi que des salles de classe. Son élévation, d'une grande simplicité, est construite en moellons enduits (pierres de construction de taille irrégulière) et en granit.

UN COLLÈGE ROYAL

La suppression de l'ordre des jésuites en 1762 marque un tournant significatif dans l'histoire du collège, alors réputé pour la rigueur et la qualité de l'enseignement. La transition vers les prêtres séculiers a été perçue, à l'époque, comme un déclin de l'excellence éducative. La Ville d'Alençon, dans le but de maintenir une institution d'enseignement de qualité, propose de confier la direction du collège aux bénédictins. Cependant, le parlement de Rouen, instance judiciaire, s'y oppose fermement et établit un règlement d'études pour le fonctionnement et l'organisation de l'établissement. Le 18 octobre 1762, le collège royal ouvre ses portes, sous la direction de Martin Loublier, nommé premier principal du collège réorganisé. Ce dernier met en place un programme scolaire inspiré des principes de l'université de Caen.

Le programme scolaire et les matières enseignées

Au XVIII^e siècle, le collège dispense un enseignement complet comprenant rhétorique, exercices oratoires, géographie mondiale, auteurs classiques (Cicéron, Salluste et Virgile), histoire, étude des sonnets et règles d'élégance. Il compte alors un professeur de rhétorique et cinq régents pour les classes de sixième à seconde. En 1789, un cours de mathématiques est ajouté. Les enseignants perçoivent entre 500 et 700 livres de traitement annuel.

Atlas cadastral

planche section D, 1811, AMA 1G1



René-Nicolas Dufriche, baron Desgenettes

gravure pointillé, bibliothèque de l'Académie nationale de médecine



Jacques-René Hébert

carte postale n° 590, ND Phot éditeur, AMA 4F12951



Jacques-Julien Houtou de La Billardière

reproduction bibliothèque municipale de Caen, FNE894, AMA 17F1341



Formation d'une élite intellectuelle et scientifique

Le collège royal d'Alençon a formé plusieurs personnalités marquantes, reflet de son influence. Parmi elles, René-Nicolas Dufriche Desgenettes (1770-1778), futur médecin en chef de l'armée d'Orient sous Napoléon ; Jacques-René Hébert, figure révolutionnaire et promoteur du culte de la Raison ; Jacques-Julien Houtou de La Billardière, botaniste explorateur ; et Pierre-Joseph Odolant-Desnos, membre correspondant de sociétés savantes.

La Révolution, la fin du collège royal

En 1790, la chaire de théologie est supprimée et la distribution des prix a lieu le 14 juillet. Jusqu'en 1792, le clergé reste impliqué, mais sept enseignants refusent de prêter serment et sont remplacés. Sous le Consulat (an IX), le collège compte 150 à 300 élèves, mais la crise politique entraîne un déclin des effectifs. Fermé en 1794, le quartier devient la « section de la Raison » et l'église attenante un Temple de la Raison.

L'ÉCOLE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE • 19 AOÛT 1798 – 24 OCTOBRE 1803

L'École centrale, laïque et novatrice, supprime l'instruction religieuse, les classes traditionnelles et les programmes imposés. Les élèves y choisissent librement leurs matières parmi de nombreux cours (sciences, langues anciennes, lettres, histoire, géographie, bibliographie). L'établissement dispose d'équipements modernes pour l'époque : bibliothèque, jardin botanique, cabinets d'histoire naturelle et de physique.

Le 19 août 1798, un décret ordonne le transfert officiel de l'École centrale de Sées dans les locaux de l'ancien collège des Jésuites à Alençon. L'inauguration de l'établissement a lieu le 18 février 1799. Mais dès le 3 novembre 1801, la fermeture de l'établissement est envisagée, en raison de réorganisations nationales et d'un contexte politique changeant. Le 28 mai 1803, le conseil municipal d'Alençon formule une demande pour que soit créé soit un lycée impérial, soit une école secondaire dans les anciens bâtiments de l'École centrale, et réclame leur restitution à la commune.

Le 1^{er} octobre 1803, les bâtiments sont officiellement cédés à la commune qui est autorisée à y établir une école secondaire. L'acte est signé par Bonaparte, alors Premier consul. Le 12 octobre, le gouvernement arrête un règlement définissant le fonctionnement des écoles secondaires communales.

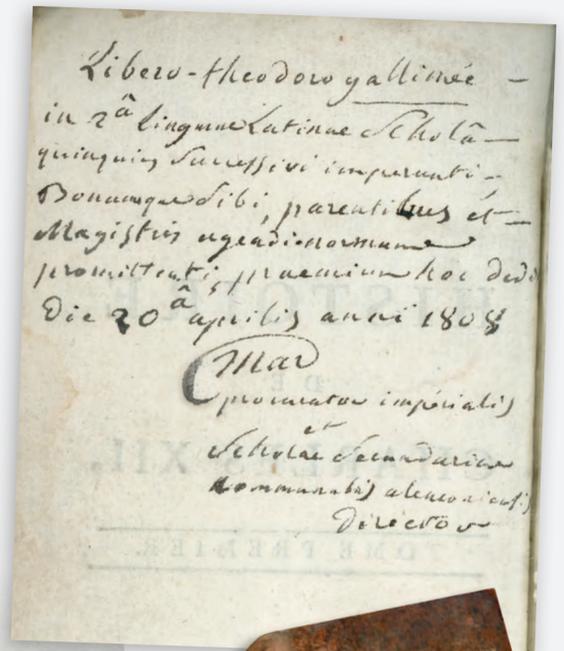
Enfin, le 24 octobre 1803, l'École centrale de l'Orne est officiellement fermée, marquant la fin d'une phase d'expérimentation éducative révolutionnaire et le retour progressif à une organisation plus centralisée de l'enseignement sous le Consulat. Le gouvernement remet à la disposition de la municipalité la bibliothèque de l'École centrale.

L'ÉCOLE SECONDAIRE COMMUNALE • 17 MARS 1804 – 25 AOÛT 1810

Le 15 décembre 1803, le bureau d'administration de la nouvelle école secondaire communale est constitué. L'école est dirigée par un directeur, assisté de six professeurs et d'un conservateur pour le jardin botanique et le cabinet d'histoire naturelle. Le directeur et les professeurs sont nommés par le ministre de l'Intérieur.

L'arrêté du 12 octobre 1803 impose un uniforme aux professeurs : habit noir complet et chapeau français. Les élèves pensionnaires portent un habit ou une redingote de drap vert, doublé de même couleur, avec collet et parements ponceau (rouge vif), boutons métalliques marqués « École secondaire ». Jusqu'à 14 ans, ils portent un chapeau rond ; au-delà, un chapeau français. Leur emploi du temps est rigoureux : lever à 5 h 30, prière, puis étude jusqu'à 7 h 30.

Le 18 janvier 1804, le citoyen Mars est nommé directeur de l'école. Tous les membres du personnel doivent prêter serment de fidélité à la Constitution devant le préfet. Le 21 juin 1804, Napoléon, empereur des Français, confirme la donation des bâtiments à la commune d'Alençon. L'école accueille alors 92 élèves.



École secondaire d'Alençon, prix de Dictateur décerné à Théodore Gallimée, directeur le 20 avril 1808 : livre de Voltaire sur l'histoire de Charles XII (1728)

AMA 17227



La bibliothèque municipale (XVIII^e siècle) carte postale, la Normandie archéologique et pittoresque, collection E. Pasquis, AMA 4F126180

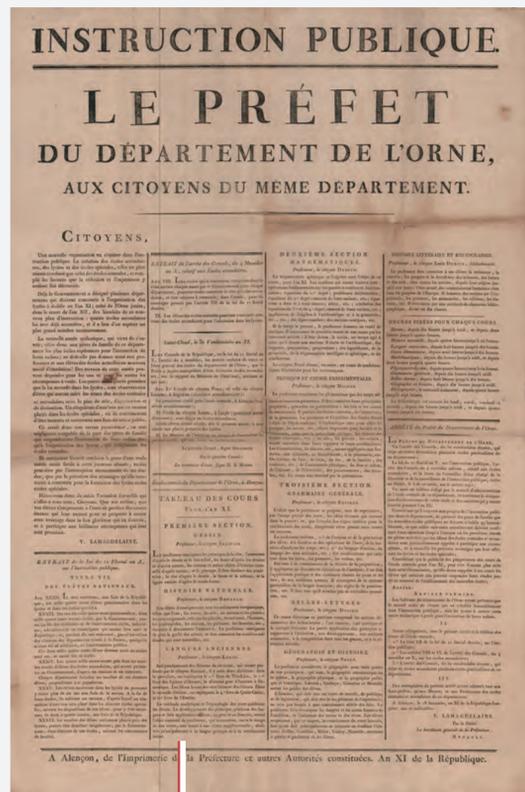
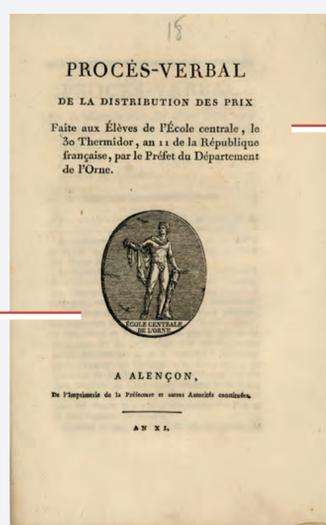


Tableau des cours pour l'an XI de l'École centrale du département de l'Orne Imprimerie de la préfecture, an XI, AMA 6F17017



Procès-verbal de la distribution des prix de l'École centrale du département de l'Orne 18 août 1803, AMA 1840

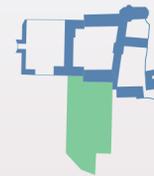
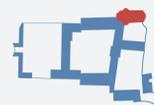


LE COLLÈGE COMMUNAL D'ALENÇON • 25 AOÛT 1810 – 10 SEPTEMBRE 1846

Le 1^{er} juin 1811, Napoléon I^{er} et l'impératrice Marie-Louise visitent l'établissement, où sont organisés un bal et un banquet. Le 6 juin, un décret impérial prévoit la création d'un lycée de 200 pensionnaires, à condition d'agrandir les locaux, mais le projet n'aboutit pas. En concurrence avec Laval, Alençon est exhortée par le ministre de l'Intérieur à accroître ses efforts pour renforcer sa candidature.

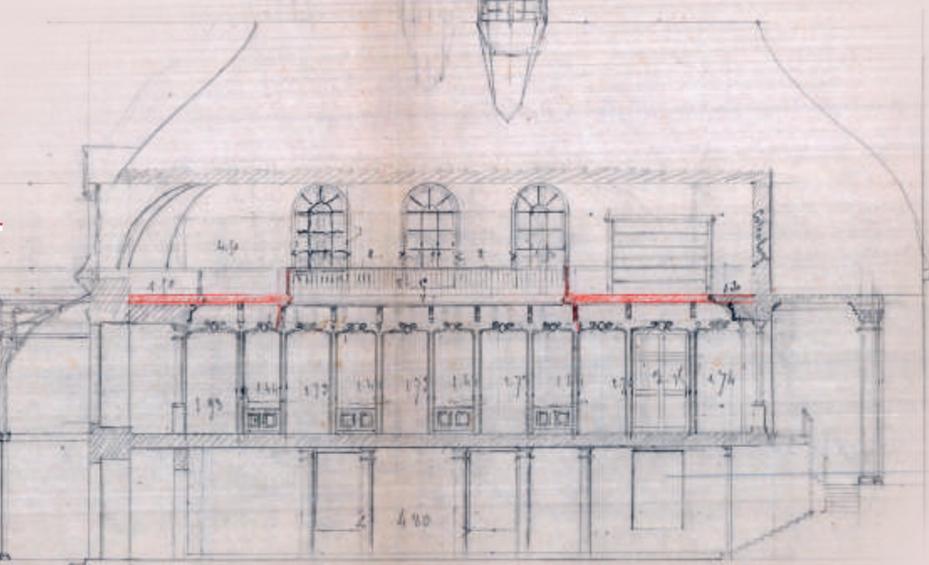
Aménagement de la bibliothèque municipale

Le 18 octobre 1808, un arrêté préfectoral alloue des fonds pour entretenir la bibliothèque municipale et les cabinets de physique et d'histoire naturelle, hérités de l'ancienne École centrale et ouverts au public deux jours par semaine. Louis Dubois, ancien bibliothécaire, en devient conservateur. Au XIX^e siècle, un plancher intermédiaire est ajouté dans la nef de l'église pour créer une salle haute, mais cette modification masque les fenêtres. Pour apporter de la lumière, six grandes lucarnes sont percées dans le toit en carène, fragilisant la charpente.



Création d'une pépinière départementale

De 1811 à 1813, l'ancien jardin botanique de l'établissement est loué à Renault, ancien professeur d'histoire naturelle, et conservateur du jardin botanique. En 1813, le jardin devient pépinière départementale.



Livre du collège
impérial d'Alençon
Premier Empire (1813)

AMA 17466



Salle des sculptures de la
bibliothèque (1901)

Société photographique de l'Orne,
Leboucher, AMA 17F13176

Aménagement d'une
bibliothèque municipale
dans l'ancienne chapelle des
Jésuites (1812)

plan en élévation, Delarue, AMA 1F14725

Effectifs et programme

Au début du XIX^e, le collège compte une centaine d'élèves et peine à inspirer confiance en raison de l'instabilité de la direction et des changements fréquents de professeurs. En avril 1819, la nomination de Frémy, ancien maître de pension à Mortagne, transforme l'établissement : il fait venir 60 pensionnaires, renforce l'encadrement et améliore le niveau académique. En 1823, le collège accueille 230 élèves, dont 120 internes, et devient l'un des principaux collèges communaux de la région.

UN ENSEIGNEMENT COMPLET ET EXIGEANT

Le programme du collège s'élargit pour préparer les élèves au baccalauréat ès lettres. Il comprend des disciplines académiques (religion, français, latin, grec, philosophie, mythologie, histoire, géographie) et des enseignements artistiques et physiques (arts graphiques, musique, danse, escrime, équitation).

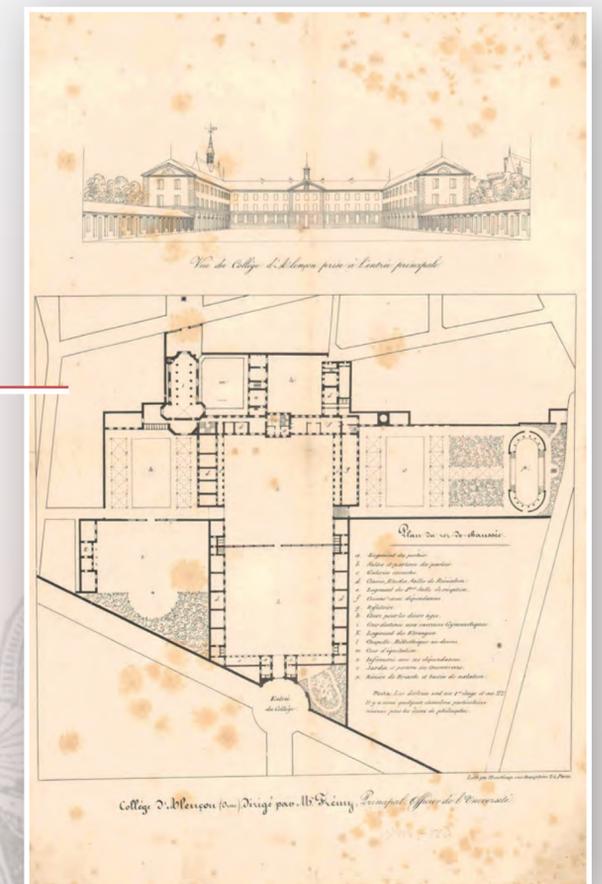
LA VIE DES ÉLÈVES

La vie scolaire est strictement organisée. L'année dure dix mois et demi, du 1^{er} octobre au 15 août.

La pension annuelle pour les pensionnaires est de 540 francs et couvre l'enseignement, les frais scolaires, le blanchissage, les fournitures et certaines dégradations. Chaque pensionnaire doit fournir ses affaires personnelles et peut louer un lit complet pour 30 francs. Les demi-pensionnaires paient 240 francs par an et apportent quelques effets personnels. Les externes, présents uniquement aux heures de cours, paient 40 francs par an. Pendant les vacances, les élèves présents suivent six heures de travail quotidien, dont deux de cours et quatre d'étude surveillée.

Vue du collège d'Alençon
depuis l'entrée principale
et plan du rez-de-
chaussée (1830)

lithographie Houbloup Paris,
AMA 1F156



Prospectus du
collège d'Alençon
(1845-1846)

AMA 1R40



Vue aérienne
des jardins

DR, sd, AMA 17F13145

LE COLLÈGE COMMUNAL D'ALENÇON • 25 AOÛT 1810 – 10 SEPTEMBRE 1846

Le 1^{er} juin 1811, Napoléon I^{er} et l'impératrice Marie-Louise visitent l'établissement, où sont organisés un bal et un banquet. Le 6 juin, un décret impérial prévoit la création d'un lycée de 200 pensionnaires, à condition d'agrandir les locaux, mais le projet n'aboutit pas. En concurrence avec Laval, Alençon est exhortée par le ministre de l'Intérieur à accroître ses efforts pour renforcer sa candidature.

Aménagement de la bibliothèque municipale

Le 18 octobre 1808, un arrêté préfectoral alloue des fonds pour entretenir la bibliothèque municipale et les cabinets de physique et d'histoire naturelle, hérités de l'ancienne École centrale et ouverts au public deux jours par semaine. Louis Dubois, ancien bibliothécaire, en devient conservateur. Au XIX^e siècle, un plancher intermédiaire est ajouté dans la nef de l'église pour créer une salle haute, mais cette modification masque les fenêtres. Pour apporter de la lumière, six grandes lucarnes sont percées dans le toit en carène, fragilisant la charpente.

Création d'une pépinière départementale

De 1811 à 1813, l'ancien jardin botanique de l'établissement est loué à Renault, ancien professeur d'histoire naturelle, et conservateur du jardin botanique. En 1813, le jardin devient pépinière départementale.

Effectifs et programme

Au début du XIX^e, le collège compte une centaine d'élèves et peine à inspirer confiance en raison de l'instabilité de la direction et des changements fréquents de professeurs. En avril 1819, la nomination de Frémy, ancien maître de pension à Mortagne, transforme l'établissement : il fait venir 60 pensionnaires, renforce l'encadrement et améliore le niveau académique. En 1823, le collège accueille 230 élèves, dont 120 internes, et devient l'un des principaux collèges communaux de la région.

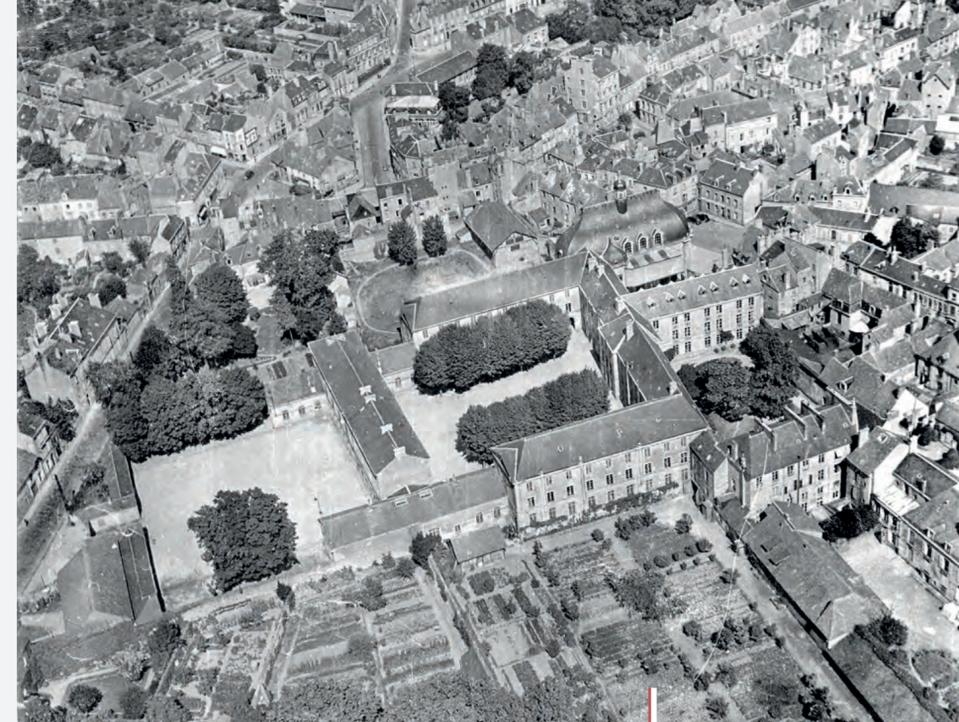
UN ENSEIGNEMENT COMPLET ET EXIGEANT

Le programme du collège s'élargit pour préparer les élèves au baccalauréat ès lettres. Il comprend des disciplines académiques (religion, français, latin, grec, philosophie, mythologie, histoire, géographie) et des enseignements artistiques et physiques (arts graphiques, musique, danse, escrime, équitation).

LA VIE DES ÉLÈVES

La vie scolaire est strictement organisée. L'année dure dix mois et demi, du 1^{er} octobre au 15 août.

La pension annuelle pour les pensionnaires est de 540 francs et couvre l'enseignement, les frais scolaires, le blanchissage, les fournitures et certaines dégradations. Chaque pensionnaire doit fournir ses affaires personnelles et peut louer un lit complet pour 30 francs. Les demi-pensionnaires paient 240 francs par an et apportent quelques effets personnels. Les externes, présents uniquement aux heures de cours, paient 40 francs par an. Pendant les vacances, les élèves présents suivent six heures de travail quotidien, dont deux de cours et quatre d'étude surveillée.



Vue aérienne
des jardins
DR, sd, AMA 17F13145

Livre du collège
impérial d'Alençon
Premier Empire (1813)

AMA 1Z466



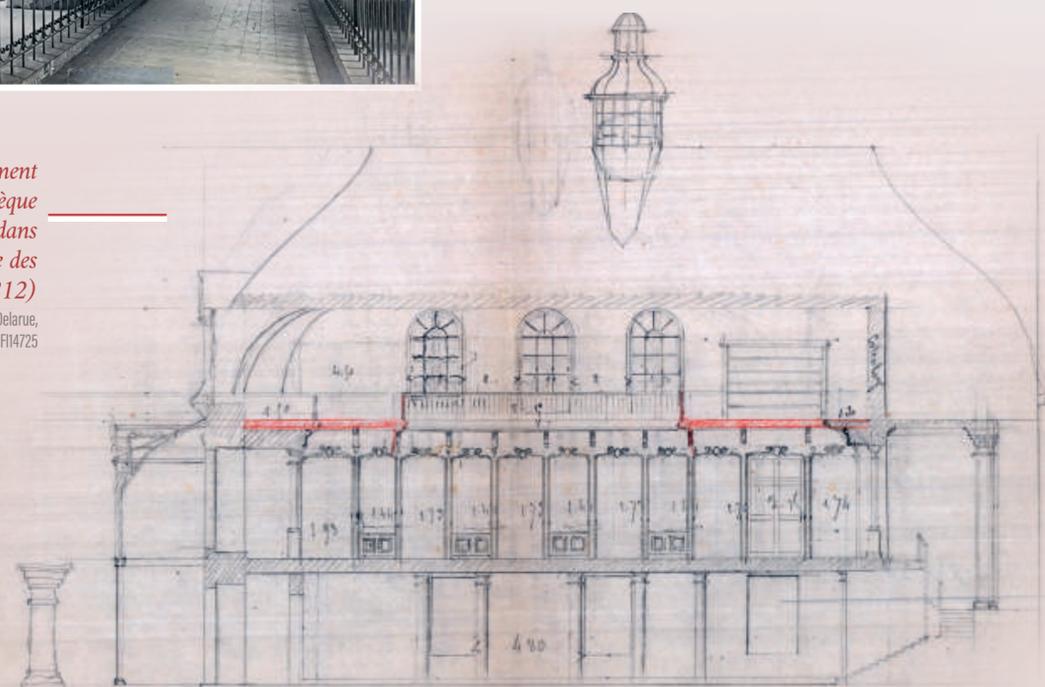
Salle des sculptures de la
bibliothèque (1901)

Société photographique de l'Orne,
Leboucher, AMA 17F13176



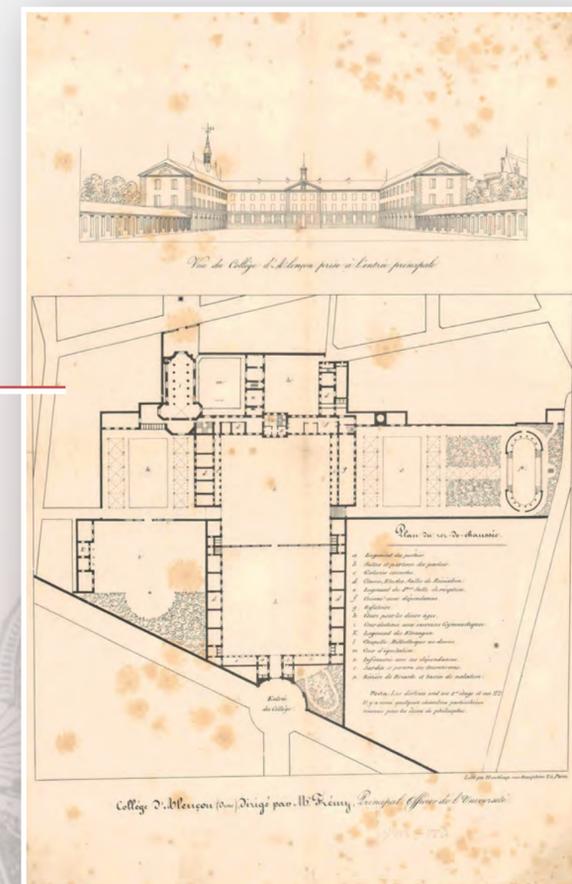
Aménagement
d'une bibliothèque
municipale dans
l'ancienne chapelle des
Jésuites (1812)

plan en élévation, Delarue,
AMA 1F14725



Vue du collège d'Alençon
depuis l'entrée principale
et plan du rez-de-
chaussée (1830)

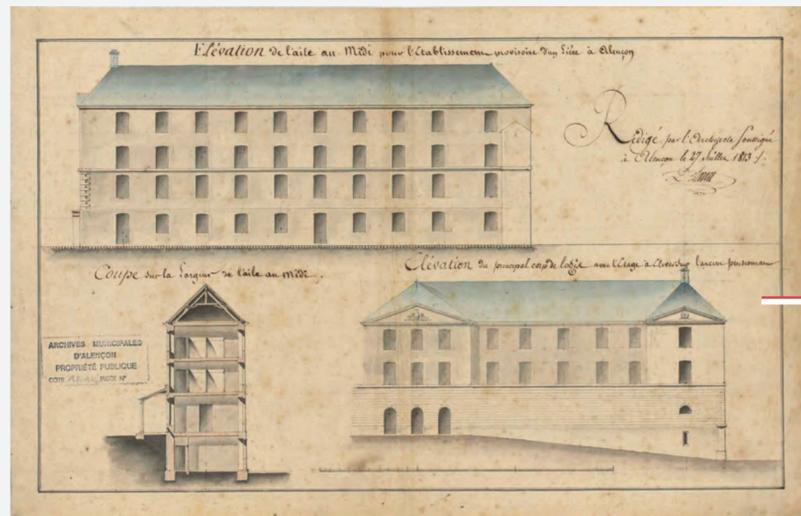
lithographie Houbloup Paris,
AMA 1F156



Prospectus du
collège d'Alençon
(1845-1846)

AMA 1R40

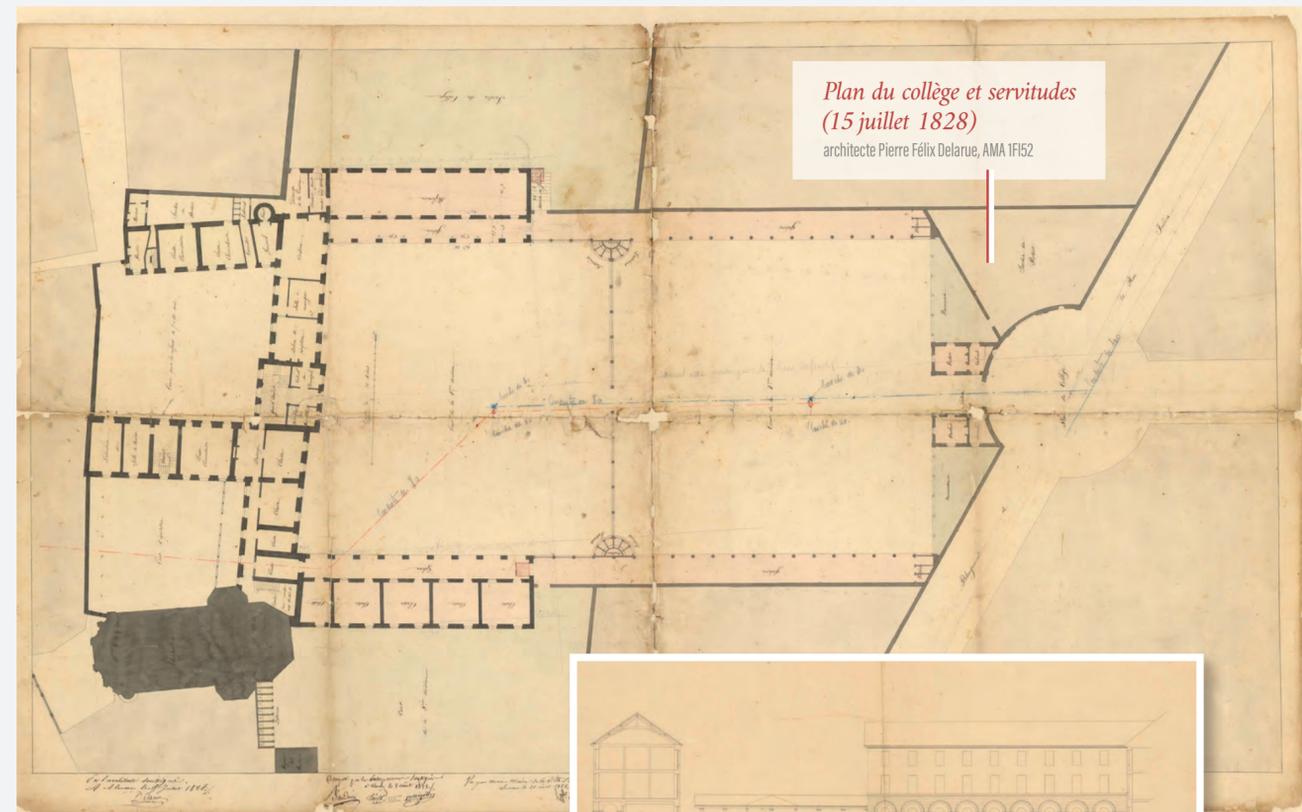




Élévation de l'aile au midi pour l'établissement provisoire d'un lycée à Alençon, avec coupe sur la largeur

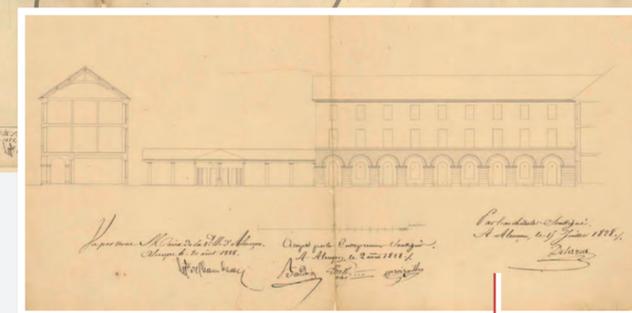
Élévation du principal corps de logis avec l'étage à élever sur l'ancien pensionnat (27 juillet 1813)

architecte Pierre Félix Delarue, AMA 1F157



Plan du collège et servitudes (15 juillet 1828)

architecte Pierre Félix Delarue, AMA 1F152



Agrandissement du collège, bâtiments entourant la Cour Carrée (15 juillet 1828)

architecte Pierre Félix Delarue, AMA 1F155

Développement architectural et modernisation du collège • 1811 - 1836

PROJET DU LYCÉE IMPÉRIAL

Le décret impérial de 1811 prévoit la transformation du collège municipal en lycée. À cette fin, devis et plans sont établis entre 1813 et 1815 sous la direction de l'architecte Pierre Félix Delarue. Bien que l'établissement d'un lycée pour 200 pensionnaires soit décrété, il faut attendre pour qu'il soit concrétisé.

DEUX AILES SYMÉTRIQUES • 1829

Le 26 décembre 1827 marque une étape décisive dans l'histoire du collège d'Alençon. À cette date, les autorités municipales adoptent un vaste programme de constructions et d'aménagements, visant à moderniser l'établissement.

Ce projet répond à des besoins multiples : pédagogiques (augmentation du nombre d'élèves, diversification des enseignements), sanitaires (meilleures conditions de vie pour les internes) et urbanistiques (mise en valeur du site et réorganisation des bâtiments autour de la cour centrale).

L'année 1829 constitue un véritable tournant, avec la construction de deux ailes latérales sous la direction de l'architecte Pierre Félix Delarue. Ces nouveaux bâtiments sont conçus en parfaite harmonie avec le corps de logis du XVIII^e siècle, témoignant d'une volonté de cohérence architecturale.

- Côté nord (actuelle médiathèque) : les plans prévoient une galerie en arcade, des classes, et un dortoir sur deux étages.
- Deux pavillons d'entrée, une porte d'entrée en demi-lune (rue Julien), des galeries, des latrines circulaires.
- Côté sud (actuel musée des Beaux-arts et de la Dentelle) : on y trouve le réfectoire et d'autres salles de classe.

Ces deux ensembles, élégants et fonctionnels, traduisent l'ambition d'un établissement tourné vers l'avenir, tout en s'inscrivant dans une continuité historique et architecturale.

En 1829, porté par le développement rapide de l'établissement, le principal formule de nouvelles ambitions pédagogiques. Il sollicite la création d'une école intermédiaire, étape éducative

entre l'enseignement élémentaire et secondaire, et propose l'établissement d'une école normale primaire, afin de former les futurs instituteurs du département. Ces démarches traduisent la volonté d'inscrire le collège dans un projet éducatif plus large, au service du territoire.

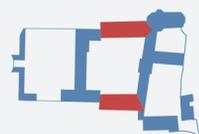
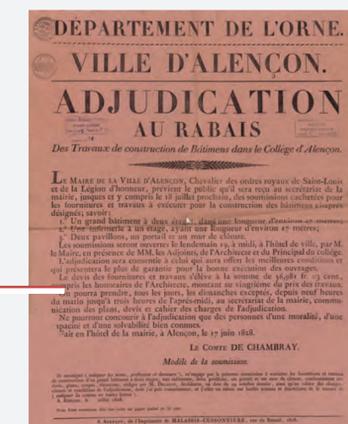
Le 6 octobre 1829, le Conseil royal de l'instruction publique autorise l'annexion des cours industriels au collège. Ces cours permettent d'ouvrir l'établissement à une formation technique, en

phase avec les besoins croissants du monde artisanal et pré-industriel. Cette ouverture marque un élargissement décisif de l'offre de formation.

À la veille de la Révolution de juillet 1830, le collège atteint une ampleur inédite : 350 élèves, dont 250 pensionnaires. Cette affluence confirme le rôle central de l'établissement dans la vie éducative et sociale de la Ville d'Alençon, tout en témoignant du succès des réformes engagées depuis 1819.

Adjudication des travaux dans le collège d'Alençon (17 juin 1828)

affiche, 42 x 53 cm, AMA 6F1619



Ci-contre :
Le lycée

carte postale n° 100, édition
Jeanne, Alençon, sd, 14 x 9 cm,
AMA 4F12005

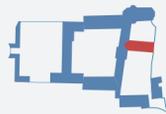


LA NORMANDIE - La C. P. A
91. ALENÇON
Le Collège. Cour de Récréation



EXTENSION DU CORPS PRINCIPAL PAR UNE NOUVELLE AILE POUR LE COLLÈGE

L'extension du corps principal par une nouvelle aile s'inscrit dans la continuité architecturale de l'ensemble, respectant partiellement les volumes anciens tout en modifiant en profondeur leur lisibilité. Cette aile est dédiée à la vie collective des élèves : au rez-de-chaussée se trouvent une cuisine et un réfectoire, tandis que les étages supérieurs accueillent quatre dortoirs (deux par étage), conçus selon les normes d'hygiène et de discipline du XIX^e siècle. Cette organisation traduit l'esprit rationaliste de l'époque, inspiré des pensions religieuses et militaires, où ordre, propreté et surveillance contribuent à la formation morale et intellectuelle des jeunes. L'architecture, sobre et fonctionnelle, se caractérise par une élévation simple, un rythme régulier des ouvertures et une couverture en ardoise. L'utilisation des matériaux locaux (construction en moellon de hertré et en pierre dite de Damigny), sans ornement superflu, respecte l'identité du lieu tout en affirmant la modernité éducative du projet.



Aile supplémentaire dans la continuité du corps de logis (1975)

photographies, Atelier d'urbanisme du district, AMA 17F13748 et 17F14764

Le lycée, cour d'honneur

carte postale, Grand Bazar des Nouvelles Galeries, date d'utilisation 8 septembre 1905, AMA 4F16874

Le lycée, cour d'honneur

carte postale n° 24, éditeur Loyer Fontaine, lib, AMA 4F12004



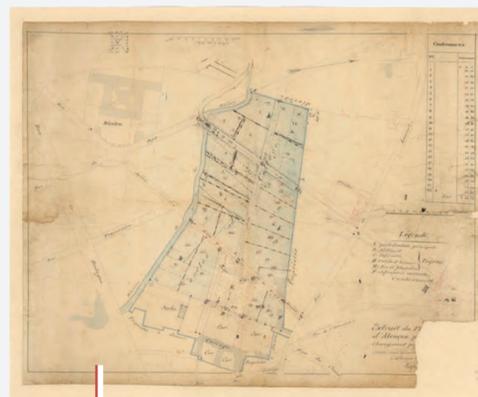
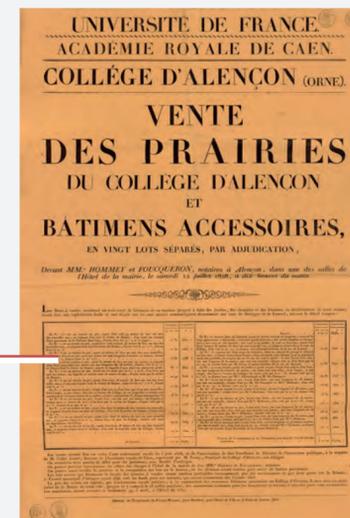
Plan du percement des nouvelles rues dans l'ancien enclos du collège
proposé par le conseil municipal de la Ville d'Alençon dans sa séance du 26 décembre 1827, AMA 1F162

VENTE DES BIENS RURAUX POUR FINANCER LES CONSTRUCTIONS

Le 5 juin 1828, le roi autorise la vente des biens ruraux du collège afin de financer la construction de nouveaux locaux. L'aliénation d'une partie de l'enclos du collège, proposée par l'ingénieur Lapeyrère le 11 décembre, permet la création de nouvelles rues destinées à relier la rue de Bretagne au quartier de Lancrel. Cette opération vise à améliorer la cohésion du tissu urbain et à stimuler le développement économique local. La vente, répartie en 20 lots, rapporte finalement 81 136 francs, générant un excédent de plus de 24 000 francs. L'opération est supervisée par l'ingénieur Lapeyrère, en collaboration avec l'abbé Rousseau, inspecteur de l'Académie royale de Caen.

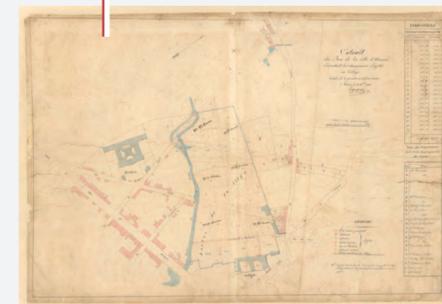
Université de France, Académie Royale de Caen, vente des prairies du collège d'Alençon et bâtiments accessoires en vingt lots séparés, par adjudication (12 juillet 1828)

affiche, imprimerie Poulet-Malassis, AMA 6F1705



«Extrait du plan de la Ville d'Alençon présentant les changements projetés au collège» (11 décembre 1827)

Contenance et estimation des lots, géomètre expert Lapeyrère, AMA 1F150 et 1F151



DE NOUVEAU COLLÈGE ROYAL

Dans les années 1840, la Ville d'Alençon transforme son collège communal en collège royal pour répondre à la demande croissante d'enseignement secondaire dans l'Orne et les régions voisines. Le projet prévoit des bâtiments vastes, bien aérés et organisés en sections adaptées aux âges des élèves. Le collège comprend dix classes, salles d'étude, dortoirs, réfectoires, chapelle, laboratoires, bibliothèque et logements pour le personnel, avec des installations sanitaires et des espaces de service. Conçu pour accueillir 100 à 200 élèves, internes et externes, il offre un enseignement classique complet. Deux écoles annexes complètent le dispositif : une primaire élémentaire pour les 6-12 ans, axée sur les bases (lecture, calcul, sciences et morale) et une primaire supérieure pour les 12-15 ans, avec un enseignement plus spécialisé et pratique (mathématiques appliquées, sciences, dessin et commerce) préparant à la vie professionnelle.

Par ordonnance royale du 10 septembre 1846, le collège communal d'Alençon devient collège royal de troisième classe, et son inauguration solennelle a lieu le 11 octobre 1846 sous la présidence du ministre de l'Instruction publique, Narcisse-Achille de Salvandy.

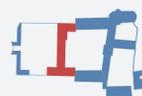
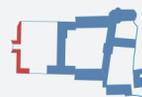


*Cour d'honneur
du collège*
carte postale, éditeur
Peslier-Greslebin (PG), sd,
AMA 4F16921

Construction de la dernière aile de la Cour Carrée • 1846-1849

La seconde moitié des années 1840 marque une phase décisive dans la construction du lycée national. Entre 1846 et 1847, deux pavillons d'entrée sont édifiés le long de la rue Julien.

Dans le même temps, les travaux s'intensifient au cœur du site avec la construction de la dernière aile de la Cour Carrée, entreprise entre 1846 et 1849. Cette aile vient clore harmonieusement l'ensemble architectural, en assurant l'équilibre et la symétrie de cette cour centrale, cœur de la vie scolaire.

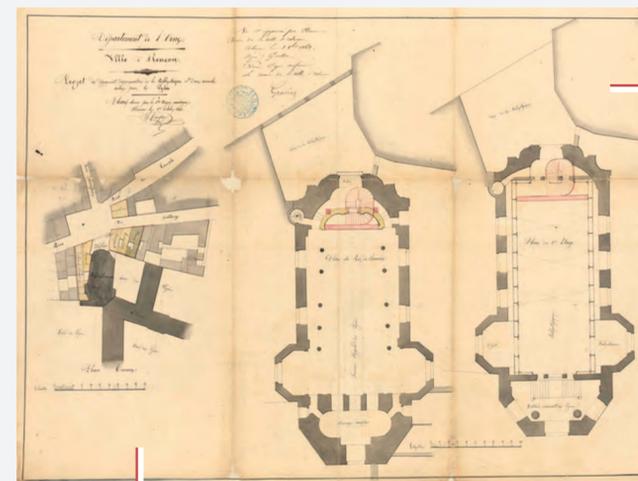


LYCÉE D'ALENÇON (MARS 1848 – 1852) PUIS LYCÉE IMPÉRIAL (1852 – 1871)

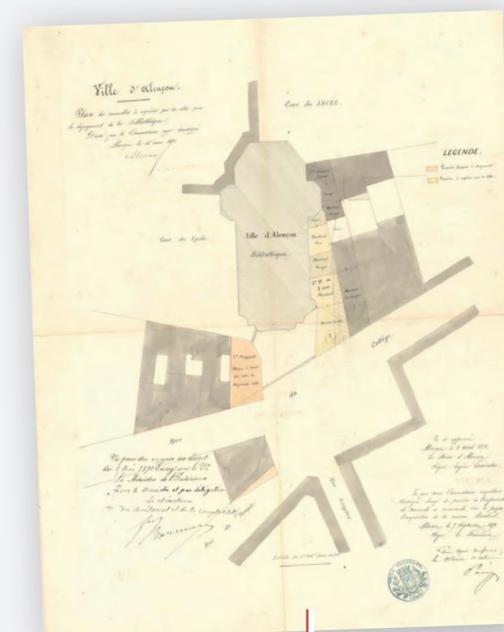
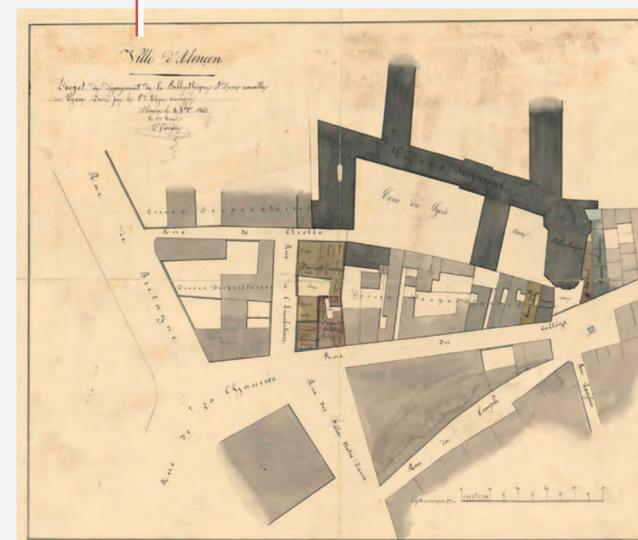
En 1852, avec le Second Empire, collège royal prend le nom de lycée impérial, appellation qu'il conserve jusqu'à la fin du régime en 1871.

Un établissement en pleine expansion

L'établissement connaît un développement rapide à partir du milieu du XIX^e siècle. Entre 1858 et 1861, un nouveau bâtiment est construit, comprenant l'actuelle chapelle. Le lycée se distingue par l'excellence de son enseignement : en 1860, il se classe premier dans l'académie de Caen, puis troisième au concours général en 1862. En 1864, il compte 238 élèves se préparant aux baccalauréats littéraire et scientifique ainsi qu'aux grandes écoles. En 1870, pendant la guerre franco-prussienne, il sert d'ambulance et de cantonnement pour environ 800 hommes, annonçant ainsi son futur rôle stratégique pendant la Première Guerre mondiale.

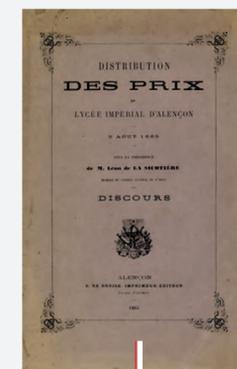


*Projet de dégagement,
d'appropriation de la
bibliothèque, et d'une
nouvelle entrée pour le lycée*
plume, lavis, Campin, 1863, AMA 1F160 et 1F161



*Plan des immeubles à
acquérir pour le dégagement
de la bibliothèque*

plume, lavis, Campin, 1871, AMA 1F166

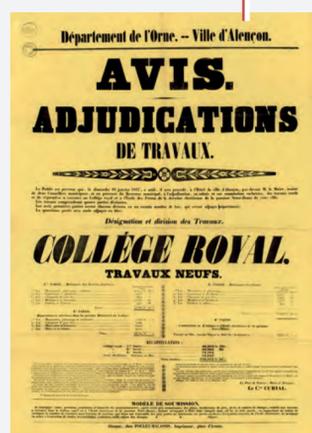


*Distribution des prix
du lycée impérial
d'Alençon, discours de
Léon de la Sicotière*

E. de Broiss, 1865, AMA 1840

Avis d'adjudication des travaux à exécuter au collège royal (10 décembre 1846)

Imprimerie Poulet-Malassis, AMA 6F1795



Dernière aile du quadrilatère de la Cour Carrée (1956)

photographies, Atelier d'urbanisme du
district, AMA 17F13762





Vue aérienne du lycée Alain avec le gymnase (A), en 1956

photographie, atlas tome 1 résultant de la couverture photographique menée en 1956, AMA 2F12

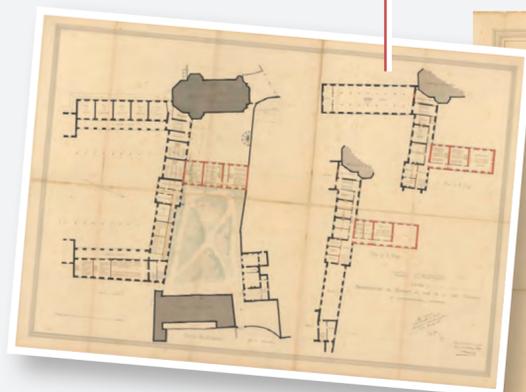


L'entrée du lycée, rue du Capitaine-Charles-Aveline

carte postale n° 51, éditions Gaby, G. Artaud, AMA 4F12019

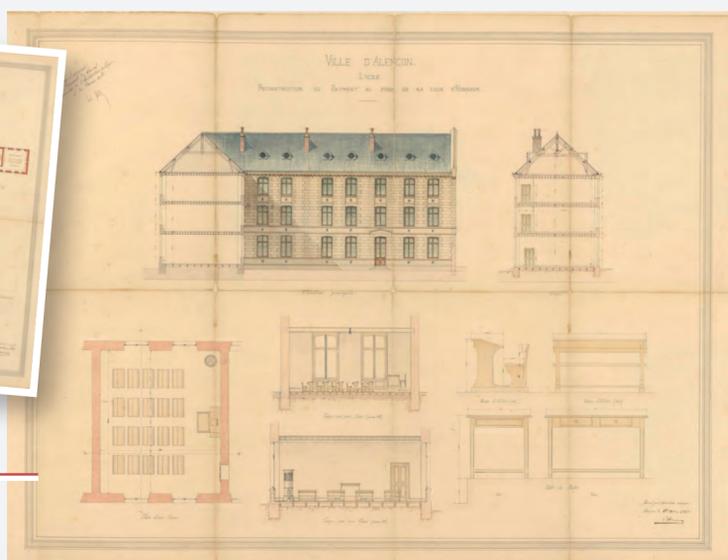
Reconstruction du bâtiment au fond de la cour d'honneur et appropriations diverses

plan, plume, lavis, Gustave L'Heureux, 1881, AMA 1F153



Reconstruction du bâtiment au fond de la cour d'honneur

Gustave L'Heureux, 1881, AMA 1F154

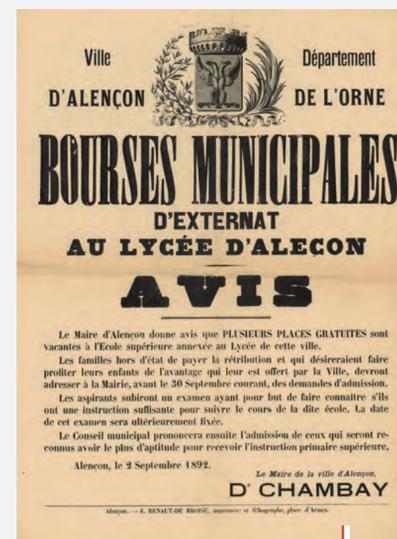
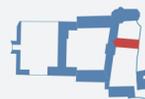


Modernisation et équipements

Plusieurs chantiers modernisent les infrastructures : en 1868, les lampes à huile sont remplacées par l'éclairage au gaz. En 1869, un gymnase provisoire est achevé, en attendant la construction d'un gymnase couvert, envisagée dès la même année (ce dernier est finalement construit en 1877).

Par ailleurs, l'année 1872 voit la cession par l'État à la Ville du rez-de-chaussée de l'ancienne chapelle pour la somme de 10000 francs. En 1878, une nouvelle entrée est percée côté rue de l'Émulation (aujourd'hui rue du Lieutenant-Camille-Violand).

En 1882, les anciens bâtiments situés en haut de la cour d'honneur sont démolis. Ils sont remplacés, sous la direction de Gustave L'Heureux, par des constructions modernes destinées aux classes élémentaires et à la lingerie. La vente d'un immeuble du lycée donnant sur la rue de Lancrel permet de financer ces travaux.



Avis relatif aux bourses municipales d'externat au lycée d'Alençon (2 septembre 1892)

affiche, éditeur E. Renaut-de-Broise, AMA 6F1079



Ancien bouton d'uniforme du lycée d'Alençon

revers, manufacture Perfectionné JR (Paris), métal, diam. 2,1 cm, h 1,5 cm, AMA 0B1505

Lycée d'Alençon, photographie de classe (1881-1882)

J. David, 33 x 26, coll. part. Dominique Morois (24 juillet 2020), AMA 17F17259



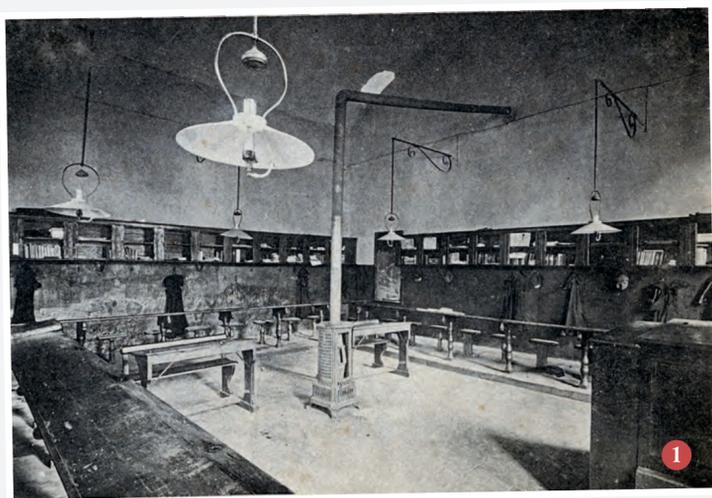
Déclin du lycée et besoin de renouveau

Vers les années 1890, un déclin se fait sentir dans l'effectif des élèves du lycée. De nombreux enfants quittent l'école à l'âge de 13 ans, après avoir reçu leur certificat d'étude, et peu d'entre eux intègrent le lycée ou le quittent après seulement 3 ans, résultant en un manque d'élèves pour l'établissement (en témoignent les bourses vacantes). Chartier, membre du conseil municipal, souhaite que les instituteurs proposent des élèves dès l'âge de 10 ou 11 ans pour intégrer le lycée.

Le problème est en réalité plus général et touche la quasi-totalité des communes du département. Selon l'inspecteur d'Académie, Lechevallier, cela viendrait de l'hésitation grandissante des familles, effrayées par « l'encombrement chaque jour croissant des carrières libérales », ou par la longue durée des études secondaires. Le programme d'enseignement actuel des écoles ne serait donc pas en adéquation avec les attentes des parents d'élèves.

De nombreux élèves viennent au lycée avec l'intention de partir à l'âge de 15 ans pour entrer dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture. L'enseignement de l'époque ne permet pas, selon Chartier, de former les élèves qui partent après seulement 3 années d'étude. Il est donc envisagé de créer des cours spéciaux sur trois ans au lycée d'Alençon pour les aspirants agriculteurs ou commerçants. Des sections sont donc intégrées au lycée d'Alençon à partir de 1901 pour les classes de 6^e, 5^e et 4^e, une section est déjà présente pour la classe de 3^e.

UN LYCÉE NATIONAL • 1908

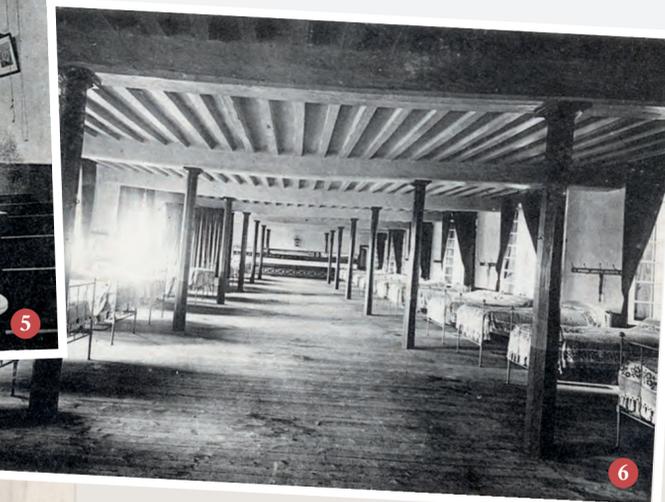


1

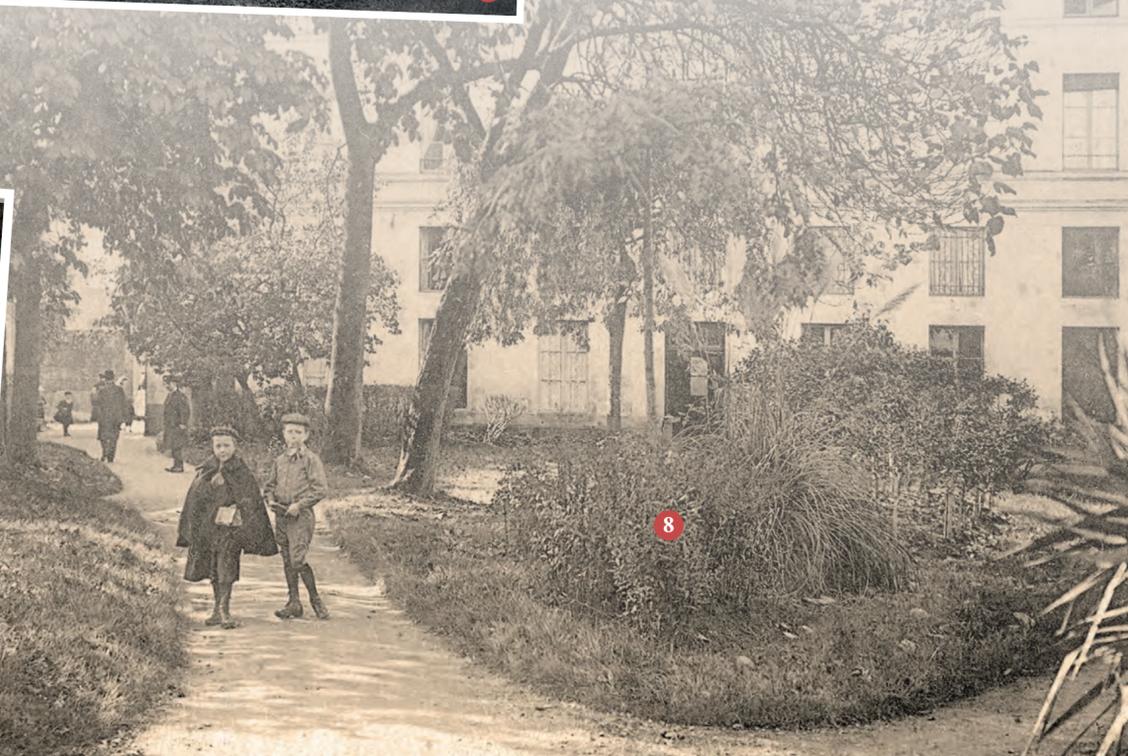
- 1. salle d'étude
- 2. cuisine
- 3. réfectoire
- 4. parloir
- 5. chapelle (actuel auditorium)
- 6. dortoir
- 7. classe enfantine
- 8. cour d'honneur



A. Henri Besnard (1890-1977)
B. Camille Violand



Images issues de l'album 1908 du lycée Alain
H et J Tourte éditeurs, AMA 12442



8

7

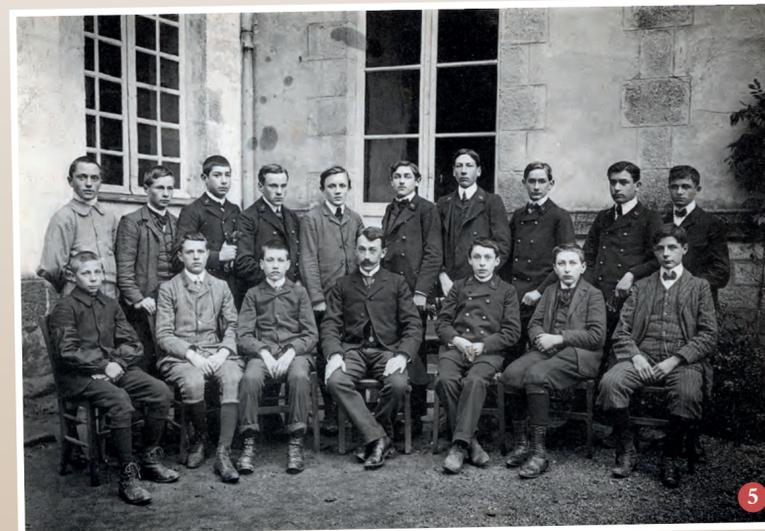
UN LYCÉE NATIONAL • 1908

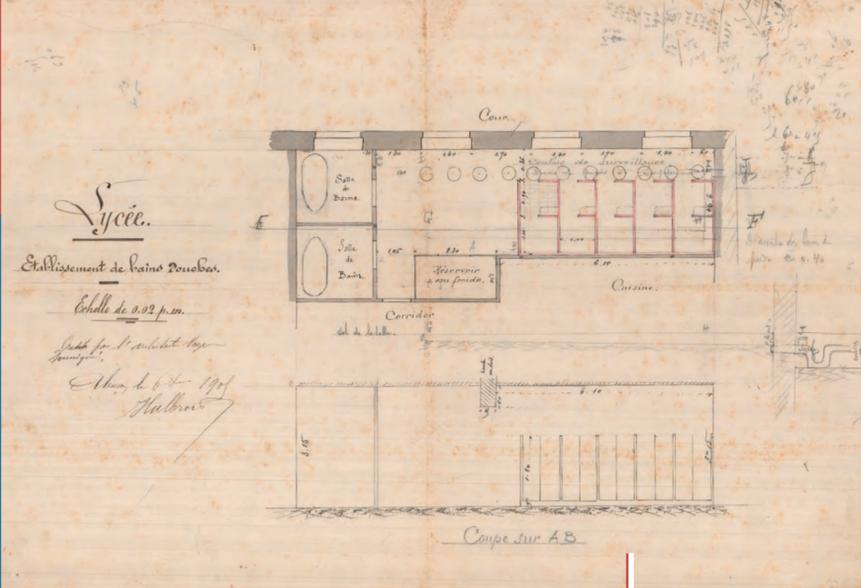


- 1. sixième A
- 2. cour d'entrée
- 3. huitième
- 4. classe enfantine
- 5. seconde C et D
- 6. cour de récréation
- 7. professeurs
- 8. première
- 9. septième
- 10. troisième A et B



Images issues de l'album 1908 du lycée Alain
Het J Tourte éditeurs, AMA 1Z442



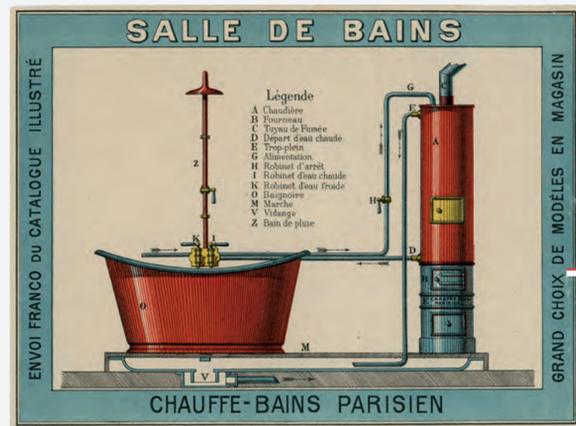


plan, coupe, 6 décembre 1905, éch. 1/50e, Hulbroc, AMA 1F14728

Lycée d'Alençon, établissement de bains-douches

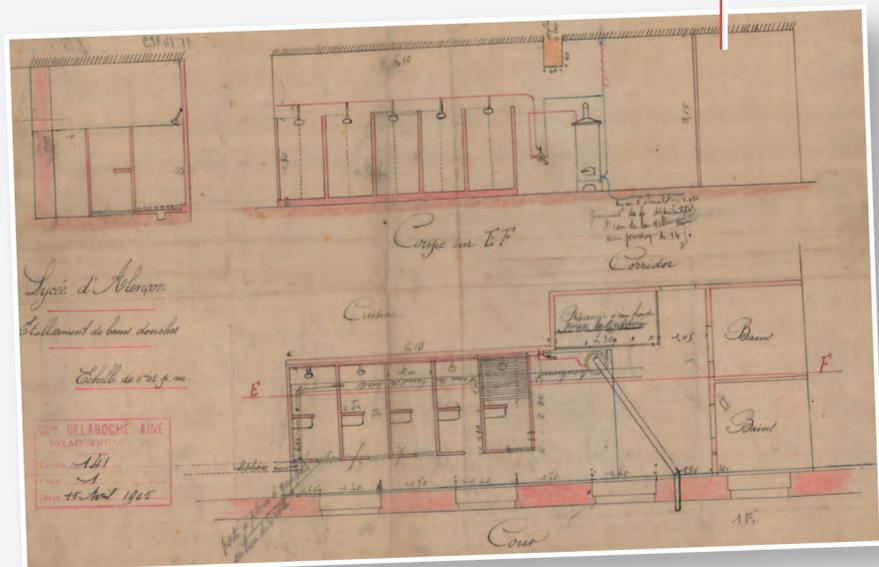
Installation de bains-douches

En 1905 et 1906, sur la volonté du proviseur Tarot, le lycée d'Alençon est équipé de bains-douches. Il fait partie des premiers établissements scolaires à être équipé d'un tel système. Ils sont aménagés dans la salle qui accueille déjà les bains de pieds. Il est prévu 5 cabines de douches de 1,80m de haut sur 1m de large pour la soixantaine d'internes attendus ainsi que l'ajout d'une chaudière de 100 litres. Le lycée fait appel à la Maison Delaroché, P. et E. Delacommune, petits neveux de Delaroché, ingénieurs constructeurs à Paris (7^e arrondissement). Cette entreprise propose par ailleurs de remplacer les pommes de douches d'épaules par des douches inclinées qui sont plus pratiques : elles évitent aux élèves de se mouiller la tête au moindre mouvement, et facilitent le lavage des pieds. L'architecte en charge de ce projet est Hulbroc, pour une somme totale des travaux de 2398,79 francs.



catalogues 1902-1908, architecte Hulbroc, AMA 4M34

plan de montage, 15 avril 1905, éch. 1/50e, coupe sur EF, Delacommune P et E, AMA 1F14729



1914-1919 : Le lycée d'Alençon transformé en hôpital militaire

RÉQUISITION DU LYCÉE - HÔPITAL MILITAIRE

Le 2 août 1914, une partie du lycée d'Alençon est réquisitionnée pour accueillir l'hôpital militaire n°23 de la Croix-Rouge française. Une cinquantaine de lits sont répartis en trois services : officiers et sous-officiers, chirurgie et médecine (une salle isolée pour les typhiques) et une cabine de désinfection. Le 26 février 1915, des travaux sont entrepris pour séparer les élèves des malades, avec aménagement d'une cuisine, d'un réfectoire et d'une clôture. Après l'Armistice, en décembre 1918, l'Académie de Caen organise la réappropriation progressive du lycée : restitution des salles d'étude, aménagement d'un nouveau réfectoire, remise en état des bâtiments. L'hôpital militaire ferme le 15 janvier 1919 et les locaux sont restitués le 15 mars. Marqué par ce conflit, l'établissement retrouve progressivement sa vocation première d'enseignement au cours de l'année 1919.



Hôpital auxiliaire n° 23 du lycée d'Alençon, une partie de la salle de chirurgie (15 octobre 1915)

AMA 17F15888

1. Le colonel de Blémont
2. L'infirmier volontaire belge Jules Vanwelkenhuysen
3. M^{lle} Guitard, infirmière, section de la Croix-Rouge
4. M^{lle} de Fromont de Bouaille

RENOMMAGE DE RUES EN HOMMAGE AUX ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE

En hommage aux anciens élèves morts au combat, le 3 septembre 1915, le conseil municipal renomme les rues de l'École et de l'Émulation : la première devient rue du Capitaine-Charles-Aveline (A) et la seconde, rue du Lieutenant-Camille-Violand (B).



MONUMENT AUX MORTS

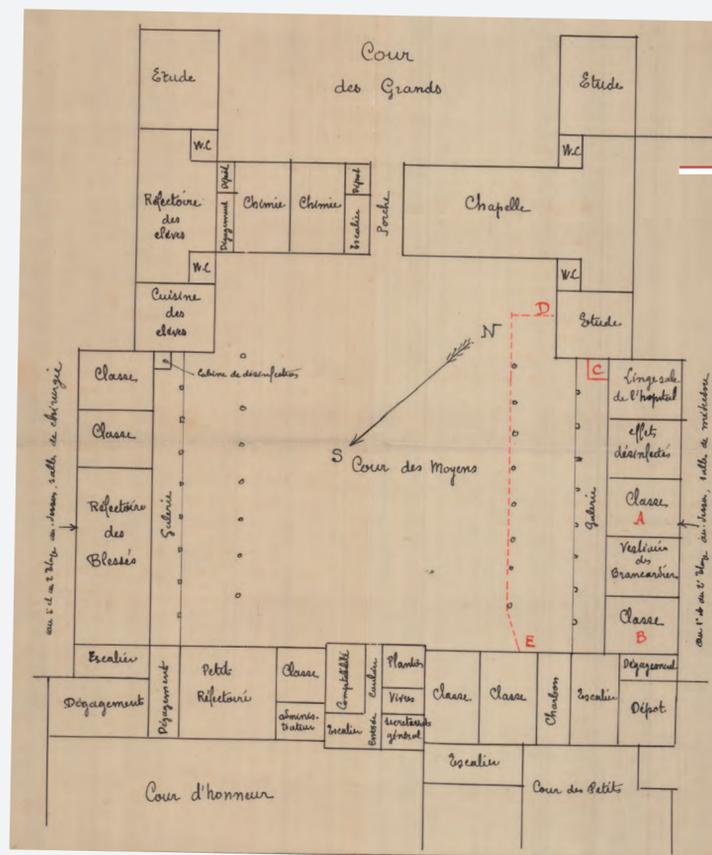
Le 1^{er} mai 1921, la ville inaugure dans la cour d'honneur du lycée un monument à la mémoire des anciens élèves et professeurs morts pour la France : un bas-relief allégorique de la Victoire et de la Liberté, entouré de deux plaques de marbre blanc portant 75 noms. Par ailleurs, la salle de mathématiques et la première salle d'étude sont renommées Édouard et Alexandre Corbin, en hommage à deux enseignants victimes de la guerre.

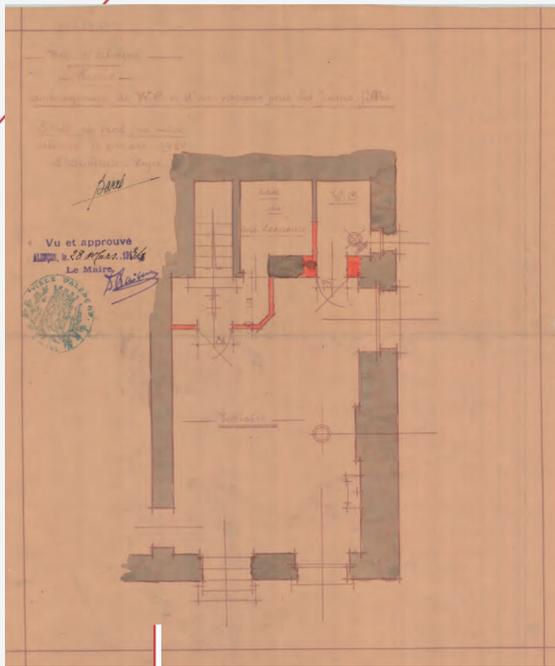
Hôpital militaire n° 23, établissement dans les locaux du lycée de garçons (1914)

plan schématique des bâtiments, AMA 1F14709

Monument aux morts inauguré en 1921 dans la cour d'honneur du lycée

AMA





Lycée, aménagement de WC et d'un vestiaire pour les jeunes filles (2 mars 1934)
Maurice Barré, éch. 1/50°, AMA 1F14712

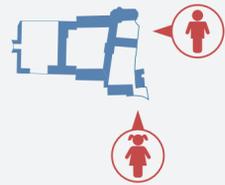
Admission des filles à l'enseignement secondaire des garçons

En septembre 1926, en réponse à une demande du recteur de l'académie de Caen et après réclamation de plusieurs pères de famille, le conseil municipal autorise l'admission des jeunes filles en tant qu'externes dans les classes secondaires du lycée. Cependant, faute d'autorisation par le ministre de l'Instruction publique, cette décision reste sans suite. Les filles fréquentent déjà l'enceinte du lycée en 1923 pour les classes préparatoires et enfantines. En 1926, elles suivent les cours au lycée jusqu'à la classe de 7^e ainsi que les cours de 1^{re} (philosophie et mathématiques) pour celles se préparant aux différents baccalauréats.

Les jeunes filles sont finalement admises en tant qu'externes simples le 25 juillet 1930 et autorisées par lettre du ministre de l'Instruction publique le 6 septembre 1930, pour la rentrée d'octobre 1930. Leur

admission reste néanmoins très encadrée et nécessite l'autorisation du recteur d'académie et l'avis du proviseur. Elles ne viennent pas le jeudi, passent en moyenne 5 heures par jour au lycée et sont le plus possible séparées des garçons. Tandis qu'ils empruntent l'entrée de la rue du Collège, elles entrent par la porte rue Charles-Aveline. Elles ne partagent pas non plus les cours de récréation qu'elles effectuent dans la cour d'honneur. De plus, elles doivent revêtir un sarreau noir (tablier de classe) «fermant au col et enserrant les poignets» tant qu'elles sont au lycée et ne participent pas aux cours de gymnastique. Peu de jeunes filles sont admises au lycée, une trentaine tout au plus, pour une moyenne de deux par classe.

À la rentrée d'octobre 1930, 16 jeunes filles sont inscrites dans les différentes classes de la 6^e à la première. En 1932 et 1933 ces chiffres se stabilisent à une trentaine d'inscrites, rendant définitive la fréquentation au lycée des jeunes filles. Des travaux sont effectués pour améliorer leur cadre de vie. Jusqu'à présent, elles partageaient le vestiaire des classes préparatoires et enfantines et leurs WC étaient vétustes. Le conseil municipal décide donc, le 28 mars 1934, de transformer le local à l'entrée du lycée, qui servait autrefois de cuisine, en un vestiaire particulier pour filles ainsi que la construction de WC à proximité. Le but est de donner une sécurité éducative et morale aux jeunes filles.

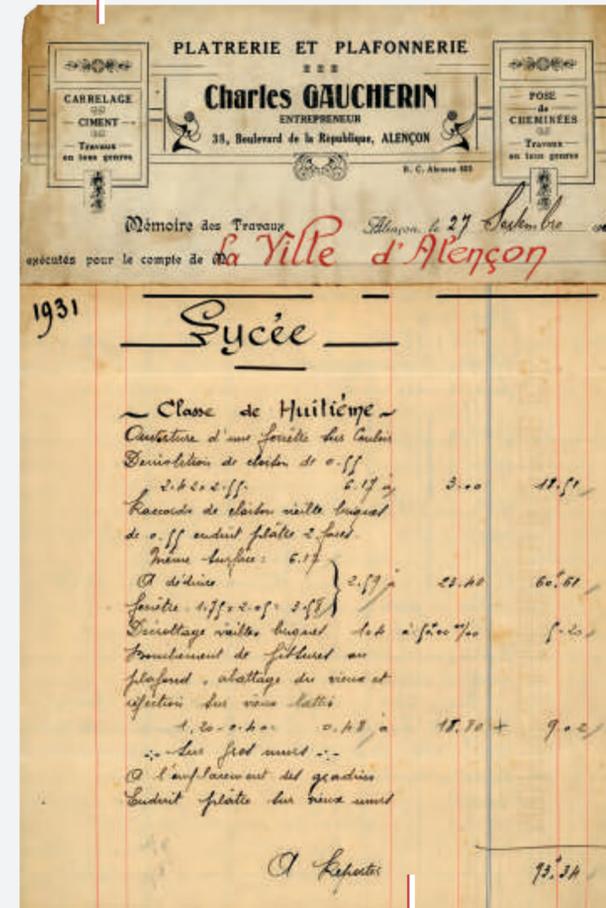
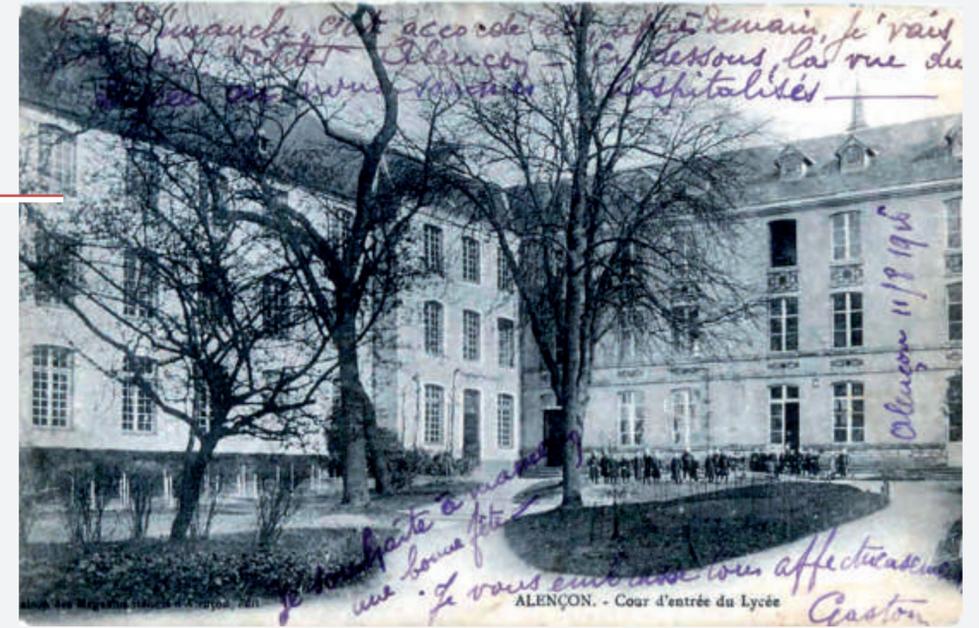


Lycée d'Alençon, classe de sixième, 1934-1935
AMA 17F18760



Alençon, cour d'entrée du lycée

carte postale n° 30, ed. Maisons des Magasins Réunis, édit. à Alençon, date cliché [1910-1914], utilisation 11 août 1916, AMA 4F12007



Lycée d'Alençon, aménagement d'un local inoccupé en classes et études

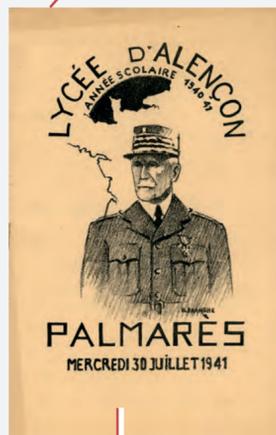
Architecte Maurice Barré, 1931, AMA 4M57

Évolution des locaux du lycée • 1929-1940

Entre 1929 et 1940, le lycée d'Alençon entreprend d'importants travaux de rénovation et de modernisation : restauration de façades, réaménagement de salles, installation d'équipements sanitaires, remplacement des pavages par des planchers, modernisation du mobilier et amélioration de l'éclairage. De nouvelles installations voient le jour, comme un garage à bicyclettes et un laboratoire de chimie. Dans les années 1930-1940, l'augmentation des effectifs conduit à réaménager d'anciens locaux et à créer des espaces provisoires, avec des investissements importants partagés entre la Ville et l'État.

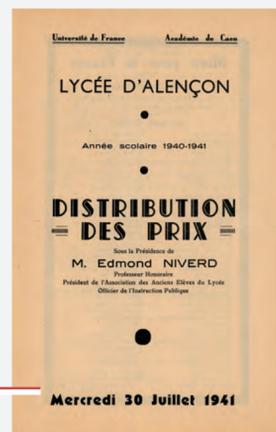
PROJET DE COLLÈGE

En 1934, et par souci d'économie, le ministre de l'Éducation nationale envisage la transformation du lycée d'Alençon en collège, malgré l'accroissement du nombre d'élèves au sein du lycée passant de 142 à 223 entre 1929 et 1933. Cette décision est contestée par les parents d'élèves dans une lettre envoyée au ministre. Le lycée d'Alençon étant le seul du département de l'Orne, les élèves devraient se rendre au Mans, à Laval, à Evreux ou à Rennes dans un périmètre de 50 à 100km d'Alençon. Le conseil municipal émet également le vœu « que le lycée d'Alençon soit maintenu dans sa forme et son organisation actuelles en chef-lieu du département de l'Orne ». Ce projet resta cependant sans suite.



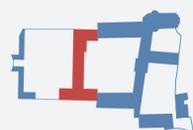
Lycée d'Alençon, année scolaire 1940-1941, palmarès

coll. part. Association des Anciens du lycée Alain, AMA 12465



Réhabilitation de l'ancienne chapelle (1975)

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 18FI



En 1942, le proviseur du lycée d'Alençon, répondant aux nombreuses demandes de parents d'élèves, souhaite rouvrir au culte la chapelle, désaffectée depuis plusieurs années. Il sollicite l'évêque de Sées, qui accepte d'organiser la reprise des offices dès que les lieux seront remis en état.

Le lycée, aile de l'ancienne chapelle

carte postale n° 100, édition Jeanne, Alençon, sd, 14 x 9 cm, AMA 4FI2005

En période de guerre • 1938 - 1945

Entre 1938 et 1945, le lycée d'Alençon traverse une période de profondes transformations, marquée par des aménagements structurels, la guerre et l'essor de l'enseignement scientifique. À la veille du conflit, quelques travaux sont entrepris : la pose d'un carrelage dans la salle du foyer et la réparation de la couverture en zinc de la cour témoignent d'un souci de modernisation modeste mais réel. Dès 1939, la création d'un centre de préparation aux grandes écoles, notamment en mathématiques spéciales, impose de réorganiser les espaces. Faute de locaux suffisants, la Halle aux toiles est réquisitionnée, des dortoirs sont transformés en salles de classe, et du mobilier scolaire est commandé en urgence. La Ville d'Alençon et l'État se partagent les frais de ces aménagements.

Parallèlement, la question de l'enseignement primaire supérieur est débattue. En août 1941, l'inspecteur d'académie propose la création d'une école primaire supérieure de garçons annexée au lycée. Celle-ci permet aux élèves de préparer le brevet élémentaire afin de s'orienter vers l'enseignement primaire supérieur ou l'artisanat rural. Toutefois, la commission municipale de l'enseignement souligne le bon fonctionnement du cours complémentaire d'Ozé, dont les résultats sont jugés excellents. Le conseil municipal décide d'ajourner le projet jusqu'à la fin des hostilités.

Dans le même temps, suite à la réquisition des différents établissements d'enseignement, le lycée connaît des aménagements destinés à accueillir des élèves-maîtres de l'école normale. En mai 1942, le proviseur demande la création d'un dortoir avec lavabos et vestiaire, ainsi qu'une salle d'études. Le devis, estimé à 65 000 francs, est réparti entre la Ville (13 000 francs) et l'université (52 000 francs). Les travaux, incluant maçonnerie, menuiserie et peinture, sont approuvés, une partie devant faire l'objet d'une adjudication. Le conseil municipal autorise l'exécution des aménagements, incluant un troisième dortoir et la remise en état d'une quatrième étude, afin de loger les internes de la troisième promotion d'élèves instituteurs de l'Orne.

Avec l'augmentation continue des effectifs, de nouveaux bâtiments sont mobilisés : l'hôtel Libert et les locaux de l'École normale deviennent des annexes temporaires. En août 1943, le lycée est occupé par les troupes allemandes, puis par les Forces françaises de l'intérieur à la Libération. Malgré ces bouleversements, la vie scolaire se poursuit tant bien que mal. En 1945, un hommage est rendu à Daniel Desmeulles, ancien élève mort en déportation, à travers une proposition de donner son nom à l'établissement. Ces années montrent la capacité d'adaptation du lycée face à l'adversité et son engagement constant en faveur de l'éducation.



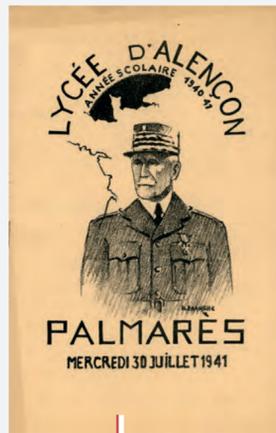
Lycée d'Alençon, classe de jeunes filles, promotion 1941-1942

photographie, cliché n° 170022, 24 x 20,5 cm, établissements H. Tourte et M. Petitin (Paris), AMA 17FI7056



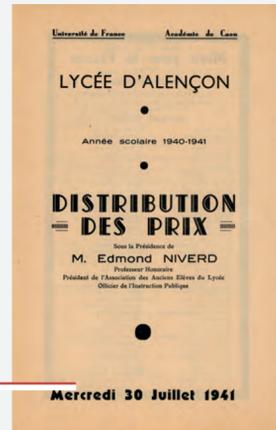
Lycée d'Alençon, classe, 1945-1946

H. Tourte et M. Petitin, AMA 17FI8763



Lycée d'Alençon, année scolaire 1940-1941, palmarès

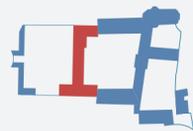
coll. part. Association des Anciens du lycée Alain, AMA 12465



Mercredi 30 Juillet 1941

Réhabilitation de l'ancienne chapelle (1975)

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 18FI



Édition Jeanne, Alençon

En période de guerre • 1938 - 1945

Entre 1938 et 1945, le lycée d'Alençon traverse une période de profondes transformations, marquée par des aménagements structurels, la guerre et l'essor de l'enseignement scientifique. À la veille du conflit, quelques travaux sont entrepris : la pose d'un carrelage dans la salle du foyer et la réparation de la couverture en zinc de la cour témoignent d'un souci de modernisation modeste mais réel. Dès 1939, la création d'un centre de préparation aux grandes écoles, notamment en mathématiques spéciales, impose de réorganiser les espaces. Faute de locaux suffisants, la Halle aux toiles est réquisitionnée, des dortoirs sont transformés en salles de classe, et du mobilier scolaire est commandé en urgence. La Ville d'Alençon et l'État se partagent les frais de ces aménagements.

Parallèlement, la question de l'enseignement primaire supérieur est débattue. En août 1941, l'inspecteur d'académie propose la création d'une école primaire supérieure de garçons annexée au lycée. Celle-ci permet aux élèves de préparer le brevet élémentaire afin de s'orienter vers l'enseignement primaire supérieur ou l'artisanat rural. Toutefois, la commission municipale de l'enseignement souligne le bon fonctionnement du cours complémentaire d'Ozé, dont les résultats sont jugés excellents. Le conseil municipal décide d'ajourner le projet jusqu'à la fin des hostilités.

Dans le même temps, suite à la réquisition des différents établissements d'enseignement, le lycée connaît des aménagements destinés à accueillir des élèves-maîtres de l'école normale. En mai 1942, le proviseur demande la création d'un dortoir avec lavabos et vestiaire, ainsi qu'une salle d'études. Le devis, estimé à 65 000 francs, est réparti entre la Ville (13 000 francs) et l'université (52 000 francs). Les travaux, incluant maçonnerie, menuiserie et peinture, sont approuvés, une partie devant faire l'objet d'une adjudication. Le conseil municipal autorise l'exécution des aménagements, incluant un troisième dortoir et la remise en état d'une quatrième étude, afin de loger les internes de la troisième promotion d'élèves instituteurs de l'Orne.



Lycée d'Alençon, classe de jeunes filles, promotion 1941-1942

photographie, cliché n° 170022, 24 x 20,5 cm, établissements H. Tourte et M. Petitin (Paris), AMA 17FI7056



Lycée d'Alençon, classe, 1945-1946

H. Tourte et M. Petitin, AMA 17FI8763

Le lycée

carte postale n° 100, édition Jeanne, Alençon, sd, 14 x 9 cm, AMA 4FI2005

1946-1955 : Le lycée d'Alençon entre réparations, consolidation et projet de reconstruction

L'APRÈS-GUERRE : UNE REMISE EN ÉTAT PROGRESSIVE

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le lycée d'Alençon, fortement éprouvé par les années de conflit et l'occupation militaire, nécessite d'importants travaux de remise en état. Dès 1946, la municipalité engage une campagne de réhabilitation, notamment pour sécuriser les espaces utilisés par les élèves. La salle de permanence doit être

entièrement restaurée, tandis que la cour de récréation, rue Jullien, a subi de graves déformations dues au passage répété de tanks. De profondes ornières et des tranchées sommairement comblées rendent l'espace dangereux, ce qui impose un nivellement complet de la cour.



*Le collège :
2^e cour de récréation*

carte postale n° 92, la CPA,
AMA 4Fi2017



*Corps de logis, escalier
de secours (1975)*

photographie, Atelier d'urbanisme
du district, AMA 17Fi4789

1948-1952 : TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DÉSIGNATION DE L'ARCHITECTE

En 1948, face à l'urgence, le conseil municipal engage des travaux de consolidation des dortoirs, d'électrification d'une aile et d'ajout des escaliers de secours. L'architecte Pierre Lucas est nommé en 1949 pour mener le projet. Le programme, établi en janvier 1953, subit plusieurs révisions pour répondre aux exigences du comité départemental des constructions scolaires. Présenté à six reprises entre 1952 et 1953, le projet mobilise 5 millions de francs, notamment pour la remise en état des poutres des dortoirs.

1952 : VERS UNE RECONSTRUCTION COMPLÈTE

Par délibération du 26 juin 1952, le conseil municipal approuve un ambitieux programme de reconstruction du lycée. Dans un premier temps, il est envisagé de conserver les murs existants et de surélever le bâtiment. Toutefois, cette solution est rapidement abandonnée : les cours intérieures manqueraient de

lumière, rendant les conditions pédagogiques peu satisfaisantes.

La reconstruction totale est donc privilégiée, bien qu'elle représente une charge financière lourde pour la Ville. Des aides de l'État sont sollicitées, et la possibilité de déplacer le lycée en périphérie est un temps évoquée. Mais cette solution est écartée au profit du maintien sur site, le lycée étant bien situé, disposant d'un environnement constructible, et chargé d'histoire.



Escalier de secours côté jardin

photographie, Atelier d'urbanisme du district,
AMA 17Fi4770 et 17Fi4771



*Escalier de secours
côté gymnase*

photographie, Atelier d'urbanisme
du district, AMA 17Fi4745

UN PROGRAMME ARCHITECTURAL AMBITIEUX ET FONCTIONNEL

Le programme d'aménagement de 1952, ambitieux et novateur, prévoit une organisation fonctionnelle et évolutive du lycée. Il comprend 22 salles de cours réparties par disciplines, un bloc scientifique sur trois niveaux avec laboratoires spécialisés, ainsi que des espaces dédiés aux enseignements artistiques et techniques. L'éducation physique et la santé sont assurées par un gymnase

moderne, des vestiaires, un service médical complet et une salle de rééducation. L'internat comprend dortoirs, études, salle d'hygiène, cuisine, réfectoires, lingerie, infirmerie et foyer. Le personnel dispose de logements variés, et l'administration de bureaux fonctionnels. Des locaux annexes complètent l'ensemble : salle des fêtes, chapelle, bibliothèque, salle des professeurs et garage à vélos.

*La Halle au blé,
vue aérienne*

carte colorisée n° 471, éditions
aériennes, Combier imp, Macon, S
et L, AMA 4Fi3411



LA CRÉATION DU LYCÉE ALAIN À ALENÇON : UNE RÉPONSE AUX BESOINS D'UNE VILLE EN EXPANSION • 1956 – 1963

Au milieu des années 1950, face à l'augmentation constante des effectifs scolaires et à la volonté affirmée de démocratiser l'accès à l'enseignement secondaire, la Ville d'Alençon se voit confrontée à

un défi majeur : la nécessité de doter la cité d'un nouveau lycée moderne, capable d'accueillir les jeunes générations issues de tous les milieux sociaux.



Quartier de Lancrel, boulevard Colbert, lycée Alain (1975)

AMA 2F15

Une décision ministérielle et municipale

Le 24 novembre 1956, le ministère de l'Éducation nationale autorise la construction d'un nouveau lycée à Alençon, sur un site situé boulevard Mézeray. La commune acquiert 4 hectares de terrains agricoles pour 12 millions de francs, puis 2 hectares supplémentaires en 1957, face à

l'insuffisance de la surface initialement prévue. Le 23 juin 1958, le conseil municipal valide l'avant-projet d'un lycée pouvant accueillir 900 à 1 000 élèves, pour un coût estimé à plus de 4 millions de francs. Le 13 février 1959, un contrat est signé avec les architectes Reme et Pierre Lucas.

Du chantier à la cité scolaire

Le 20 mai 1959, la réalisation de la première tranche de travaux est actée : il s'agit de la construction de la partie « externat » du futur lycée Alain. Une nouvelle acquisition foncière a lieu le 1^{er} juillet 1959, renforçant encore l'assise foncière du projet.

C'est le 20 novembre 1960 que le chantier entre dans sa phase symbolique : la pose de la première pierre est effectuée en présence de Louis Terrenoire, alors ministre de l'Information.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une stratégie éducative moderne. Le lycée, conçu comme un établissement polyvalent, vise à regrouper dans une même structure plusieurs filières d'enseignement. Cette polyvalence est pensée comme une réponse adaptée à la réalité scolaire des villes de province, où les effectifs restent encore modestes mais en constante augmentation.

Les chiffres en témoignent : en 1958, 583 élèves sont scolarisés dans les structures existantes. Ils sont 607 en 1959, et 644 en 1960. L'ouverture d'un nouveau lycée devient impérative.

Une ouverture progressive

Le nouveau lycée, situé au nord-ouest d'Alençon, prend progressivement vie. Le bâtiment de l'internat est livré pour la rentrée d'octobre 1962, permettant d'accueillir les 400 pensionnaires attendus. Un an plus tard, en octobre 1963, les bâtiments de l'externat et l'immeuble de l'administration entrent à leur tour en service.

L'ensemble forme alors ce qui deviendra la Cité scolaire Nord d'Alençon, centrée autour du lycée Alain, baptisé ainsi en hommage au philosophe Émile Chartier, dit Alain (1868–1951), dont le buste est inauguré dès le 27 novembre 1957.

Ci-dessous : images extraites de la plaquette du lycée Alain

Hom'dimage Jean-Luc Chaillou, coll. part. Association Les anciens du Lycée Alain, AMA 1Z465



RENÉ LETOURNEUR

[1898 – 1990]

Repères biographiques

René Letourneur naît à Paris en 1898 dans une famille d'artisans. Admis à l'École des beaux-arts en 1916, il se forme auprès d'Antonin Mercié et Jean Boucher, qui lui transmettent les bases de la statuaire classique : rigueur du dessin, modelé, anatomie et taille directe. Mobilisé en 1918, il est blessé et décoré de la croix de guerre. En 1921, il rencontre Jacques Zwobada, son ami et collaborateur de longue date. Il travaille ensuite avec le sculpteur Marcel Gaumont et reçoit en 1925 la médaille d'or de l'Exposition internationale des Arts décoratifs pour ses reliefs *La Ronde des muses*.

René Letourneur, Premier Grand Prix de Rome en 1926 avec *Judith et Holopherne*, développe un style sculptural épuré et monumental. De retour en France, il reçoit de nombreuses commandes et participe à des expositions. Après 1945, il réalise plusieurs monuments commémoratifs, dont celui d'Alençon, et devient une figure majeure de l'art public et monumental de 1950 à 1970. Maître de la taille directe, il sculpte le matériau brut sans modèle intermédiaire, avec rigueur et sensibilité. Avec plus de 70 commandes publiques, il contribue à un véritable musée à ciel ouvert et, en tant que membre de la commission du 1% artistique, défend une commande publique innovante et audacieuse.

Monument aux morts, étude pour La Victoire

plâtre original à patine noire, 75,5 x 47 x 51 cm, René Letourneur, coll. part. Letourneur, AMA OBJ530

René Letourneur, Grand prix de Rome de sculpture en 1926

photographie, Gallica

Monument aux morts, Victoire de profil gauche « 11 novembre »

graphite, 22 x 28 cm, René Letourneur, monogrammé en bas à droite RL, coll. part. Letourneur, AMA 5923-8



Le dessin, c'est le souffle. La sculpture, c'est le cri.

René Letourneur

Pour René Letourneur, le dessin constitue l'instant de liberté absolue, celui où l'artiste peut s'exprimer sans contraintes ni règles techniques. Il le considère comme le souffle premier de la création, une impulsion vive et spontanée qui précède la matière. Dans le dessin, nul besoin d'imiter, nul besoin de respecter un procédé : seul compte le geste, direct, immédiat, révélateur de l'idée.

De ce jaillissement initial naît souvent une œuvre de petite dimension, une esquisse rapide, une intuition de forme. Elle est ensuite transposée en plâtre ou en terre cuite, dans un format encore réduit, où l'on perçoit déjà la tension du modelé, l'énergie contenue dans le volume, comme une parole retenue avant d'être criée.

Ce n'est qu'à ce stade que commence le travail du sculpteur, lent, patient, parfois acharné. Car la sculpture, pour Letourneur, est un cri : un acte physique, sculptural, qui demande rigueur, matière, confrontation avec la résistance de la pierre ou du bronze. Entre le souffle du dessin et le cri de la sculpture, s'inscrit toute la dynamique de sa démarche artistique, faite de passages, de silences et de surgissements.

Embase de mât

trait, graphite sur papier, 27 x 21 cm, René Letourneur, monogrammé en bas à droite RL, coll. part. Letourneur, AMA 5926-2





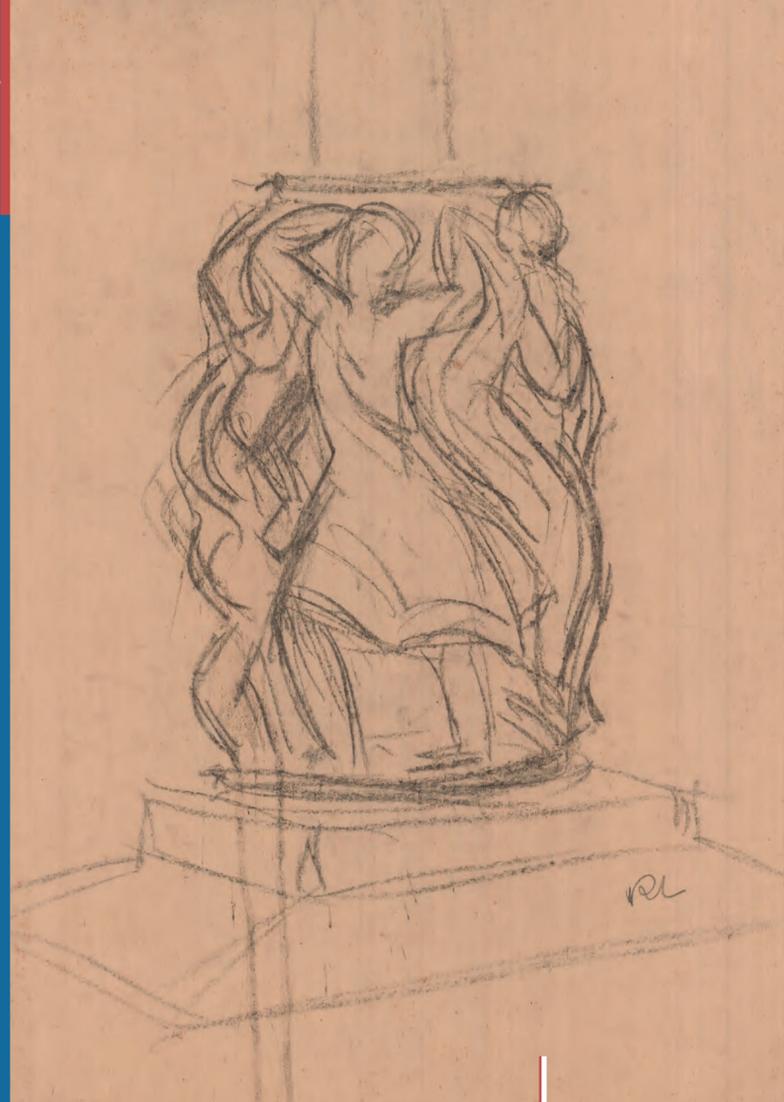
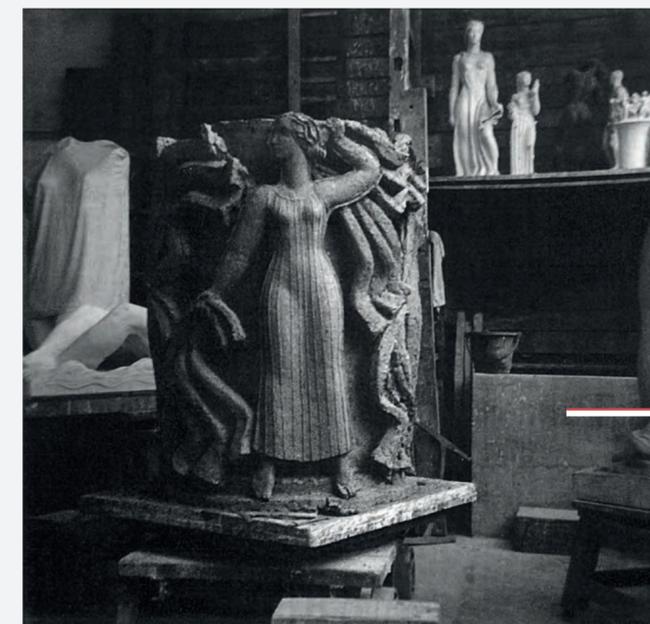
Logo 1% du ministère
de la Culture

L'Art dans la ville

Le «1% artistique», instauré officiellement en 1951, découle d'une volonté née dès 1936 sous le Front populaire : démocratiser l'art en le sortant des musées. Ce dispositif prévoit d'affecter jusqu'à 1% du budget des constructions scolaires à la création d'œuvres d'art. Il est élargi en 1972 aux espaces publics urbains et, depuis 1983, aux collectivités locales, dans le cadre des lois de décentralisation. Ce mécanisme fait de la Ville un acteur majeur de la promotion de l'art contemporain en intégrant des œuvres dans les écoles, les équipements sportifs ou quartiers, tout en soutenant activement la création artistique vivante. Sous l'impulsion de Monique Faux, responsable culturelle des villes nouvelles, la stratégie du 1% artistique évolue profondément. Désormais, l'artiste ne se contente plus de décorer les façades : il est intégré dès la conception du site, participant pleinement à son aménagement. Cette approche novatrice marque une rupture majeure en France, mettant fin à la soumission de l'artiste à l'architecte et ouvrant la voie à un art public autonome et co-créatif.

La Jeunesse, embase de mât

glaise, René Letourneur, photographie 21 x 29,7 cm,
coll. part. Letourneur, AMA 5926-11



Embase de mât du lycée Alain (1969)

graphite sur papier, 24 x 37 cm, René Letourneur,
coll. part. Letourneur, AMA 5926-10



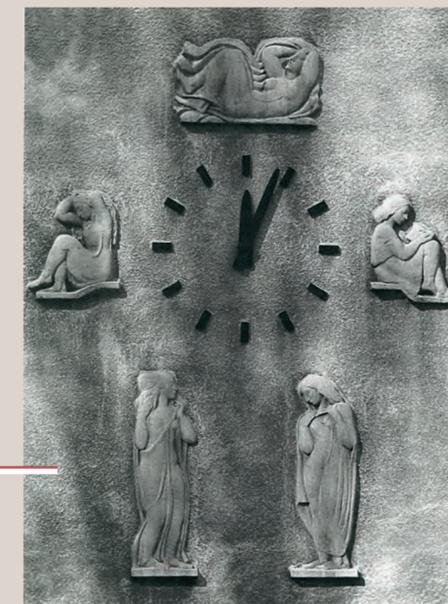
Catalogue de vente « Atelier Letourneur, 100 ans de sculpture » (4 avril 2025)

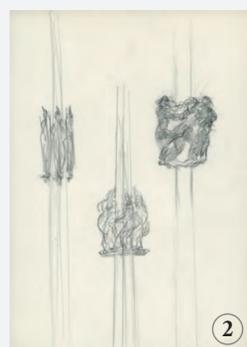
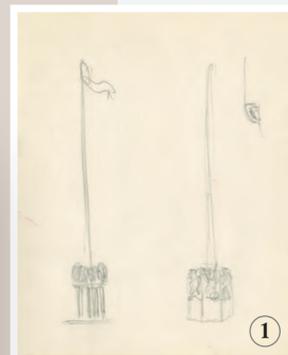
exposition publique vente Crait-Muller, 160 p., AMA 5922

1. *La Liseuse*, groupe scolaire Jean-Jaurès, Poissy • photographie
2. *La Liseuse*, modèle pour le groupe scolaire Jean-Jaurès, Poissy • photographie
3. *Orphée*, étude pour le Collège de Livry-Gargan • photographie
4. *Les Arts*, étude pour le lycée Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye • photographie

Les Heures, école primaire de Laigle

photographie, René Letourneur, éditions Cercle d'Art





1. Deux mâts • trait, graphite sur papier, 13,5 x 18,4 cm, AMA 5926-8
2. Trois études pour un mât, embase de mât, en valeurs • graphite sur papier, 23 x 31,5 cm, AMA 5926-4
3. Étude pour le mât du lycée Alain • trait, graphite sur papier, 12,5 x 19 cm, AMA 5926-5
4. Quatre femmes debout au trait • graphite sur papier, 27 x 21 cm, AMA 5926-9
5. Embase de mât • trait, graphite sur papier, AMA 5926-1
6. 1% culturel du lycée Alain, colonne, étude pour le mât (1960-1966) • plâtre original, 55,5 x 28 x 28 cm, AMA OBJ532
7. 1% culturel du lycée Alain, étude pour l'embase de mât (1966) • plâtre original, 20 x 20 x 20 cm, AMA OBJ531

René Letourneur, coll. part. René Letourneur



La Jeunesse, embase de mât du lycée Alain

photographie noir et blanc, tirage papier 21 x 29,7 cm, coll. part. René Letourneur, AMA 5926-12

La Jeunesse, embase de mât

René Letourneur, 1966

Haut-relief en bronze, laiton et béton, lycée Alain, 1,44 m x diam 1,20 m
Plâtre - projet pour le lycée Alain

Commandée dans le cadre du 1% artistique pour le lycée Alain, l'œuvre *La Jeunesse* est installée en avril 1969 face au pignon sud de l'externat. Réalisée en bronze par la fonderie Battaglia, elle se compose de deux parties de haut-relief circulaire, chacune mesurant 1,30 m de diamètre pour 1,45 m de hauteur, fixées entre elles par des crampons métalliques et assemblées autour d'un mât en laiton de 15 m de hauteur, également coulé par la fonderie.

La composition représente une ronde de jeunes femmes nues, figures puissantes

aux corps sculptés avec sobriété, reliées entre elles par de larges drapés plissés en éventail, suggérant à la fois le mouvement, la cohésion et une forme de solennité. L'œuvre, à la fois monumentale et lyrique, célèbre l'élan vital et l'unité de la jeunesse, dans un langage plastique inspiré de l'Antiquité mais animé par une sensibilité résolument moderne.

Par sa verticalité imposante et l'harmonie de ses volumes, *La Jeunesse* s'impose comme un signal symbolique à l'entrée du lycée, conjuguant idéal éducatif, force collective et élévation morale.

La Jeunesse, embase et mât du lycée Alain

photographie, tirage papier 21 x 29,7 cm, coll. part. René Letourneur, AMA 5926-13

SOURCES

Fonds privés : 1Z465 (fonds des anciens élèves du lycée Alain), 59Z (fonds Letourneur) | Archives anciennes : BB | Archives modernes : 1D, 38C, 1G, 2H, 26I, 15J, 69J, 1M, 4M, 4N, 1R | Documents figurés : 1FI, 2FI, 4FI, 6FI, 17FI

Bibliographie

- Paule Desmeulles, *Le collège des Jésuites d'Alençon*, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, TXCVI, n°4, 1978 p. 1 - 29
- Jean-David Desforges, *L'église Saint-Joseph des Jésuites d'Alençon*, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, TCXXIV, 1-2, mars-juin 2005, p. 51
- Fonds de l'association Les anciens du lycée Alain, notes Yves Roth

Cour Bernadette-et-Jean-Mars

atelier d'urbanisme du district, 1986, AMA 5442W1

Panneau de chantier

atelier d'urbanisme du district, 1986,
AMA 5442W1



Quatre femmes debout au trait

René Letourneur, graphite sur papier, 27 x 21 cm, AMA 5926-9

